

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

PUBLICATION MENSUELLE

26-7-44

*Tout un peuple
se dresse...*

Le discours du sénateur Bouchard à la Chambre Haute soulève la réprobation générale des Canadiens français et resserre leur unité d'un bout à l'autre du pays.

Juillet 1944

N° 366

Direction :
61, RUE RACHEL EST

MONTRÉAL

Administration :
4260, RUE DE BORDEAUX

Prix : 15 sous

Tous droits réservés

PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

(Abonnement: \$1.50 par an)

HN
31
E 34
v. 366

1944

- 1a. *L'Ecole Sociale Populaire.*
2. *L'Organisation ouvrière dans la province de Québec* (2^e édition, 1913). Arthur Saint-Pierre
15. *L'Encyclique « Rerum notarum »*. S. S. Léon XIII
- 18-19. *Contre l'alcool* . . . Dr Joseph Gauvreau
- 20-21. *Un catholique social: Frédéric Ozanam.* Abbé Gouin, P. S. S.
30. *L'Utopie socialiste — I* XXX
33. *Les Ecoles maternelles* . R. P. Daly, C. S. R.
40. *Les Syndicats socialistes et neutres.* R. P. Trudeau, O. P.
46. *A propos d'immunités* . R. P. Gonthier, O. P.
51. *Les Avantages de l'agriculture.* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
- 53-54. *Le Règne social du Sacré Cœur.* Abbé Gouin, P. S. S.
55. *Le Comptoir coopératif* . . . Anatole Vanier
59. *Le Clergé et les œuvres sociales.* R. P. Archambault, S. J.
- 62-63-64. *Vers les terres neuves.* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
76. *Nos errements agricoles.* R. P. Edgar Colclough, S. J.
86. *Le Problème social et sa solution.* Abbé Edmour Hébert
87. *Les Semaines sociales.* E. S. P.
- 88-89. *De l'Internationalisme au Nationalisme.* Alfred Charpentier
91. *L'Action sociale* Antonio Perrault
- 92-93. *La Grève et l'enseignement catholique.* R. P. Villeneuve, O. M. I.
94. *Programme d'action sociale* . . Ed. Montpetit
96. *L'Organisation professionnelle.* Mgr L.-A. Piquet
97. *Syndicats patronaux* Abbé Emile Cloutier
100. *Le Salaire.* Abbé Edmour Hébert
102. *La Question des chemins de fer* XXX
103. *Les Caisses Desjardins, œuvre sociale.* Wilfrid Guérin
105. *L'Organisation ouvrière catholique au Canada.* E. S. P.
106. *Réformes scolaires.* E. S. P.
107. *Le Travail du dimanche dans notre industrie.* Mgr Eugène Lapointe
110. *La Société catholique de Protection.* E. S. P.
111. *Le Problème des narcoliques au Canada.* Olivier Carignan.
112. *Le Charbon au Canada* . Paul Chartier, S. J.
- 113-114. *Le Nord qui s'ouvre.* R. P. Al. Dugré, S. J.
115. *Les Trois Etapes de la question ouvrière.* Abbé Edmour Hébert
- 116-117. *Dans les chantiers.* R. P. J.-A. Desjardins, S. J.
118. *La Mortalité infantile.* Dr Joseph Gauvreau
- 120-121. *Le Chômage* Gérard Tremblay
122. *L'Eucharistie et la question sociale.* R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
124. *Le Patriotisme.* S. G. Mgr Lafèche
125. *L'Apprentissage* E. S. P.
- 126-127. *Notre problème agricole.* Charles Gagné
128. *Les Forces hydrauliques.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
129. *L'Art ménager* Abbé Arm. Beauregard
130. *Le Domaine rural canadien* . . . G. Bouchard
132. *La Jeune Fille et les œuvres de charité.* R. P. Adélar Dugré, S. J.
- 133-134. *Pour et contre le tabac.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
135. *Vers l'émancipation économique.* G.-E. Marquis
- 136-137. *Le Travail de nuit dans les boulangeries.* XXX
138. *Expansion industrielle dans le Québec.* G.-E. Marquis
139. *Le Logement et la santé.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
142. *L'Education de la Justice.* R. P. Louis Lalande, S. J.
143. *Abolitionnisme ou Réglementation.* R. P. J. Salsmans, S. J.
144. *L'Actionnariat syndical.* Max. Turmann
- 145-146. *Le Conseil national d'Education.* C.-J. Magnan
147. *Jeunes d'autrefois, jeunes d'aujourd'hui.* R. P. Maurice H.-Beaulieu, S. J.
148. *Eclaireurs canadiens-français.* R. P. Adélar Dugré, S. J.
- 149-150. *La Pulpe et le Papier.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
151. *L'Atelier syndical fermé* . Alfred Charpentier
155. *L'Effort économique de notre race.* Rodolphe Laplante
- 156-157. *La Forêt canadienne.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
158. *Le Caractère de l'adolescent.* R. P. Paul-Emile Farley, C. S. V.
- 159-160. *Les Allocations familiales.* R. P. Léon Lebel, S. J.
161. *L'Association professionnelle.* Abbé Maxime Fortin
162. *Fédération des Œuvres d'hygiène infantile.* XXX
163. *La Réforme du calendrier* . J.-H. Richardson
164. *Les Petites Industries féminines à la campagne* Georges Bouchard
165. *L'Union ouvrière.* Abbé L.-A. Lafortune et Gérard Tremblay
166. *Les Anciennes Corporations.* R. P. Stanislas, P. S. V.
167. *Le Communisme international au Canada.* E. S. P.
168. *Parents et Maîtres, leur collaboration* Abbé Arthur Maheux
169. *L'Enseignement agricole d'hiver.* Albert Rioux
170. *Le Cinéma* Oscar Hamel
171. *La Crise protestante.* R. P. Ad. Dugré, S. J.
- 172-173. *La Formation technique.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
174. *La Gaspésie inférieure.* Péninsulaire
175. *Chefs ouvriers catholiques* . . . L.-G. Hogue

TOUT UN PEUPLE SE DRESSE...

Le discours du sénateur Bouchard à la Chambre Haute soulève la réprobation générale des Canadiens français et resserre leur unité d'un bout à l'autre du pays.

Discours du sénateur Bouchard

Le mercredi 21 juin 1944, le sénateur T.-D. Bouchard, ancien ministre du gouvernement Godbout, maire de Saint-Hyacinthe, et président de la nouvelle Commission Hydroélectrique du Québec, faisait son premier discours au Sénat.

Il parla sur la motion David concernant un manuel unique d'histoire pour tout le Canada. Il en profita pour se livrer à une violente attaque contre ses compatriotes. Voici un résumé de son discours :

Tout d'abord, M. Bouchard déclare qu'il prononcera quelques mots en français pour rendre hommage à sa langue maternelle et signaler « ce fait important de la légalité de la langue française dans un Parlement d'allégeance britannique ».

Il dit qu'il poursuivra en anglais, se souciant « fort peu de l'opinion des gens à esprit étroit qui ne manqueront pas de me blâmer sévèrement d'avoir fait le gros de mon premier discours en anglais ». Ensuite, il s'excuse de mal parler la langue de Shakespeare et raconte des anecdotes pour démontrer que nos éducateurs ont dû mal enseigner l'anglais consciemment et volontairement. « C'est là une mauvaise philosophie empruntée au mauvais enseignement de l'histoire dans notre pays qui a inspiré ceux à qui les législateurs avaient confié l'éducation des masses », dit-il.

LIVRES D'HISTOIRE

La motion a pour but de trouver les moyens de mettre dans les mains de nos enfants de toutes les langues et religions un manuel d'histoire dans lequel les principaux faits de notre histoire canadienne seront rapportés selon la vérité, dans leur juste perspective, et interprétés de manière à créer un véritable esprit canadien dans toutes les parties du pays.

M. Bouchard expose ensuite que tous les Canadiens souhaitent l'unité nationale.

Puis il continue: Je crois que le temps est venu depuis longtemps d'améliorer l'enseignement de l'histoire canadienne dans les écoles de la province de Québec. Nous devons juger l'arbre à ses fruits.

Je suis fâché de le dire, les résultats que nous récoltons sont loin d'être satisfaisants. En fait, ils sont plutôt décourageants pour ceux qui pensent et persistent à penser que nous pouvons bâtir un grand pays dans lequel les descendants de deux grandes nations et deux grandes cultures pourraient vivre en harmonie.

C'est en exposant en plein jour ce qui se passe actuellement dans ma province, en montrant notre vraie histoire qui se prépare et qui procède de la fausse histoire du passé enseignée dans nos écoles, que je prouverai comment il est urgent d'opérer un changement radical dans l'enseignement.

L'histoire canadienne ne doit pas être un instrument de propagande subversive aux mains de ceux qui veulent rompre le système confédératif et renverser notre forme de gouvernement démocratique.

M. Bouchard fait ensuite une dissertation académique et intéressante en faveur d'un manuel d'histoire uniforme pour tout le Canada. Il dit que l'histoire telle qu'enseignée dans les écoles françaises et anglaises est l'une des principales causes de frictions. Il cite son exemple personnel, puisé dans sa tendre enfance.

Ensuite, il cite des extraits du manuel d'histoire des Frères des Ecoles chrétiennes, soutenant qu'ils se contredisent.

GRAVES ACCUSATIONS

D'abord, j'ai voulu démontrer que notre histoire n'a pas été écrite convenablement pour ceux qui croient que l'harmonie entre les deux grands peuples qui vivent dans ce pays est possible et hautement à désirer. J'ai donné un exemple typique de notre histoire telle qu'on l'enseigne dans les écoles du Québec. Les déclarations contradictoires que j'ai citées montrent que cet enseignement ne peut pas être conforme aux faits et qu'il est délibérément biaisé pour susciter dans les jeunes esprits les préjugés contre nos compatriotes d'une autre religion et d'une autre langue. Il est anti-canadien, voire antichrétien. Le fondateur de la chrétienté n'a jamais enseigné à dresser les hommes les uns contre les autres à cause de leurs différences de langue ou de foi.

GUERRE CIVILE

J'ai ensuite voulu établir que ceux qui enseignent l'histoire du Canada de façon à diviser la nation canadienne sur les questions de race et de religion ont atteint leur objectif au point de mettre en danger la paix interne du pays; c'est en abreuvant les âmes des générations passées et présentes d'étudiants d'une histoire canadienne fausse et d'une interprétation encore plus fausse de ses véritables incidents que nous en sommes arrivés là. Il y en a parmi nous, Canadiens d'ascendance française, qui, contrairement à l'oiseau qui se cache la tête dans les sables du désert pour éviter le danger, sont prêts à envisager la grave situation qui existe. Nous croyons le temps venu — et prions Dieu qu'il ne soit pas trop tard — de mettre un frein à cette propagande subversive intensifiée par la guerre et susceptible de nous mener à l'anarchie ou, peut-être bientôt, à la guerre civile.

Je ne puis accepter les vues de certains de nos concitoyens plus haut placés dans la hiérarchie qui disent qu'il est mieux de fermer les yeux sur ces activités subversives, souterraines ou en plein jour, ni les vues de ceux qui sont inspirés par la haine raciale distillée insidieusement dans l'âme des Canadiens français par l'enseignement faux de l'histoire et qui sapent nos institutions gouvernementales.

Je crois encore qu'une grande majorité de mes compatriotes aiment le Canada comme il est constitutionnellement et ne veulent pas changer leur allégeance. Mais cette majorité est faite de citoyens paisibles et leur seul tort est de ne pas s'occuper des activités de ceux qui sabotent nos institutions libres, dans l'ombre.

LE SÉPARATISME

La fausse philosophie qui a été créée dans l'esprit des Canadiens français par un faux enseignement de l'histoire canadienne a conduit plusieurs d'entre eux à souhaiter une forme de gouvernement indépendant.

Ne voyant que les torts qui leur sont montrés sous les couleurs les plus vives possible par nos faux historiens, ils semblent être aveuglés devant les avantages que nous avons tirés de notre association au Commonwealth britannique. La tâche de changer la forme d'un gouvernement n'est pas facile, aussi nos séparatistes ont appelé à leur aide toutes les forces qui pouvaient avoir le plus d'emprise sur les masses: la religion, la race et le gain.

Le nouvel Etat serait catholique, français et corporatif, afin que l'ouvrier catholique et français soit maître de ses propres destinées religieuses, sociales et économiques.

SOCIÉTÉS SECRÈTES

M. Bouchard dit que l'histoire de toutes les révolutions enseigne qu'elles ont commencé par l'influence des sociétés secrètes.

Ainsi, quoiqu'il y ait eu beaucoup de sermons contre les sociétés secrètes, une de ces sociétés a été fondée vers 1928 avec les bénédictions du clergé français et catholique sous le nom de l'Ordre Jacques-Cartier.

Le but avoué de cette société était d'obtenir pour les Canadiens français leur juste part des situations dans le service civil; mais, dit-il, cet ordre s'étendit bientôt en dehors d'Ottawa pour faire la guerre aux placements étrangers dans le commerce, se livrer à l'antisémitisme et entreprendre de contrôler secrètement les sociétés patriotiques, les gouvernements et l'administration publique.

Presque toutes les Sociétés Saint-Jean-Baptiste, les Syndicats catholiques, les Commissions scolaires, les Conseils municipaux et les Jeunes Chambres de Commerce sont tombés sous l'influence directe de cet ordre secret, affirme M. Bouchard. C'est cette organisation occulte, poursuit-il, qui a porté au pouvoir, en 1936, l'Union nationale pour donner à la province de Québec le plus mauvais gouvernement qu'elle ait connu. Elle appuie le Bloc populaire, maintenant que le public a ouvert les yeux et a balayé l'Union nationale après trois ans de gouvernement.

Le sénateur Bouchard lit ensuite des extraits de publications, *la Boussole*, qu'il désigne comme l'organe public de l'Ordre Jacques-Cartier, et *l'Émérillon*, son organe secret. Il cite des instructions, tirées de *l'Émérillon*, données en 1937 aux Canadiens français de l'Ontario dans le but de préparer les voies à la formation d'un Etat français dans l'Ontario. Cela, dit-il, se passait au moment où les nazis et les fascistes italiens profitaient de la guerre civile d'Espagne pour s'exercer à la destruction des pays libres et au meurtre

des populations civiles. Il a cité également à cet effet une déclaration faite aux Semaines sociales de Saint-Hyacinthe, la même année, par le chargé d'affaires de la délégation apostolique au Canada, S. Exc. Mgr Mozzoni, proposant comme but, dit M. Bouchard, l'établissement d'un Etat entièrement catholique.

LA RELIGION

Et pourtant, remarque M. Bouchard, il n'y a pas un pays au monde où la religion soit plus libre que dans la province de Québec, et la grande majorité des compatriotes sont satisfaits des institutions actuelles, ne réclament aucun changement et ne demandent qu'à vivre en paix et en harmonie avec ceux qui sont d'origine différente. Mais en 1944, dit-il, la situation a empiré; un nombre de plus en plus considérable de jeunes gens quittent l'école après avoir subi cette déformation de l'esprit qui provient d'un mauvais enseignement de l'histoire et cette propagande souterraine qui s'exerce avec une intensité toujours plus grande.

Comme signes de cette situation « qui empire », M. Bouchard signale entre autres choses « un mouvement intensifié pour empêcher l'enseignement de l'anglais dans les écoles primaires ». Il raconte quelques anecdotes qui seront sûrement répétées par le pasteur Shields: des religieux qui convainquent un individu que dans cinquante ans il n'y aura plus un seul Anglais dans Québec. Il raconte l'adoption d'un drapeau canadien-français, le hissement de ce drapeau sur l'Université de Montréal, et diverses autres histoires. Ensuite, M. Bouchard dit que le chef de l'Ordre Jacques-Cartier a montré quel était le but de ce mouvement en donnant au mot *révolution* un sens que la citation atténuait.

CONCLUSIONS

J'en ai dit assez pour montrer qu'un faux enseignement de l'histoire, dit M. Bouchard, a déjà fait dans notre province tout le mal que pouvaient désirer ceux qui veulent la désunion au Canada entre des gens de races et de religions diverses.

Leur but ultime n'est pas seulement de désunir le peuple sur des questions de langue ou de religion, mais de briser la Confédération, d'abandonner le concept nord-américain le plus humain d'une grande nation composée de gens de diverses croyances religieuses et de diverses origines raciales, pour retourner au vieux concept européen des petites nations de même religion et de même descendance.

J'ai montré que le terrain est passablement bien préparé, au moins pour une attaque de flanc contre nos institutions politiques. Il ajoute que certains croient que tout cela est une farce, mais qu'à son avis cela tournera en une tragédie nationale. En terminant, M. Bouchard dit qu'il aurait aimé tracer un autre tableau de la situation dans la province de Québec, mais qu'il a fait son devoir en disant ce qu'il appelle la vérité.

L'histoire m'a enseigné, dit-il, les malheurs du peuple durant les guerres civiles et les révolutions et c'est pour préserver mes concitoyens de cette menace que je les avertis de repousser les appels insidieux des réactionnaires et des petits politiciens.

(*L'Action catholique.*)

Protestations

Hommes publics et sociétés

A peine les accusations de M. Bouchard étaient-elles connues que la surprise puis l'indignation se manifestaient dans tous les milieux canadiens-français. « L'émoi à Ottawa fut grand, écrit le jour même le correspondant de la Presse. Plusieurs ont déclaré que ce discours était un tissu de faussetés. »

Même impression à Québec. « Tous les membres du cabinet, rapporte le journal montréalais, étaient atterrés par les déclarations de l'ancien ministre... « Discours qui n'a pas de sens, discours néfaste, discours qu'un homme politique conscient de ses responsabilités n'aurait jamais dû prononcer », a-t-on entendu dans les corridors de l'Hôtel du Parlement et par des hommes bien proches du ministère. »

Aussi de violentes protestations éclatèrent-elles de toutes parts. Nous en reproduisons quelques-unes publiées par la Presse et le Devoir.

M. Maurice Duplessis

chef de l'Union nationale

Les rapports des journaux que nous avons eus à Québec ce matin, et que j'ai complétés par des renseignements dignes de foi, m'autorisent à déclarer que le discours que vient de prononcer au Sénat M. le sénateur T.-D. Bouchard, président de l'Hydro-Québec et ancien ministre de la Voirie et des Travaux publics dans le gouvernement Godbout, est méprisable et condamnable.

Les déclarations souverainement injustes et indignes d'un homme public que vient de faire le président de l'Hydro-Québec ne me surprennent pas de sa part, car depuis plusieurs années déjà nous avons dénoncé et combattu les tendances anticanadiennes et anticléricales de M. Bouchard, tendances qu'il n'a jamais eu le courage d'afficher aussi cyniquement lorsqu'il était obligé de subir une élection.

Il serait inconcevable et intolérable que le gouvernement de la province de Québec garde à son emploi, particulièrement à un poste important, un homme public qui, sciemment et malicieusement, se rend coupable de semblable trahison et d'aussi viles calomnies.

L'immense majorité de la population de la province réclame avec insistance la destitution immédiate de ce politicien inqualifiable.

M. Adélar Godbout

premier ministre de la province de Québec

Je considère ces accusations comme absolument injustifiées et dommageables, et j'affirme qu'elles ne représentent en aucune façon l'opinion d'un seul membre du gouvernement provincial.

M. Louis Saint-Laurent

ministre de la Justice

Je viens de lire le discours que le sénateur Bouchard a prononcé hier, au Sénat. Le connaissant comme je le connais, je m'imagine bien que le ton de son débit doit avoir été aussi violent que le choix de ses mots.

Pour ceux qui le connaissent moins, il est malheureux qu'il ait donné une portée aussi générale à quelques-unes de ses assertions. Ils peuvent avoir eu l'impression que le sénateur parlait de tous les Canadiens de descendance française. Il est évident que ce serait une grande erreur.

Par exemple, ils ont pu croire que l'Ordre de Jacques-Cartier dont il a parlé est une organisation assez importante. J'ai été informé que cette organisation a été lancée par un groupe de quelques employés civils de langue française dans le but d'appliquer le dicton: « Passe-moi le sel et je te passerai le séné. »

Ce groupe peut avoir pris quelque expansion, mais le sénateur Bouchard doute qu'il compte même 18,000 membres et il a dit que plus des trois quarts d'entre eux sont de bons Canadiens sérieux qui ne réalisent pas vers quels buts les autres vingt-cinq pour cent veulent les faire marcher.

Même s'il y avait là un groupe de un dixième à un demi de un pour cent de la population, il n'y aurait pas lieu d'y attacher trop d'importance.

Le sénateur Bouchard est de ceux qui affirment qu'une pelle doit être appelée une pelle, mais parfois dans le feu du discours il peut référer à cet instrument comme à une « pelle à vapeur ou à une machine à refouler (*bull-dozer*) ».

M. Maxime Raymond

chef du Bloc populaire

Le discours du sénateur Bouchard constitue l'une des plus basses attaques jamais proférées par un homme public. C'est un tissu de faussetés et de calomnies. Il est déplorable qu'un homme qui a occupé et qui occupe encore une position importante dans la vie publique, se retourne ainsi contre ceux à qui il doit sa carrière pour les poignarder d'une aussi lâche façon. Maintenant à l'abri de la colère de l'électorat, M. Bouchard en profite pour déverser sa bile anticléricale et antinationale sur les institutions les plus sacrées de sa province. Personne n'est épargné.

Jusqu'à notre clergé et nos éducateurs qui sont l'objet de ses insinuations les plus malicieuses.

C'est le geste méprisable de celui qui renie et foule aux pieds tout ce qui a permis à ses compatriotes de survivre et de conserver leur langue et leur foi. M. Bouchard se classe définitivement parmi les transfuges que l'histoire stigmatisera. Il n'est pas digne des postes de confiance qu'il occupe présentement.

M. Adhémar Raynault

maire de Montréal

Absent de la ville hier, je n'ai pris connaissance que ce matin du discours du sénateur Bouchard.

Je constate que ses paroles nuisent à tous ceux qui l'ont élu dans la vie publique, au parti politique qui lui a accordé ses hautes fonctions, à sa race en général, et, pourtant, sans aider aucun autre mouvement de bienfaisance nationale.

Attiser le feu chez tous les fanatiques déjà hostiles à notre groupement, voilà le résultat des propos sans fondement du sénateur. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les gens bien pensants dans notre métropole, à quelque race qu'ils appartiennent, pour déclarer que nous n'avons d'aucune façon raison de craindre un mouvement révolutionnaire de la part des associations dont il a fait mention.

C'est une bien drôle de manière de remercier un peuple dont M. Bouchard a tant reçu.

M. J.-O. Asselin

président du Comité exécutif de Montréal

Le moment est très mal choisi pour dénigrer la seule province canadienne-française du pays alors que ses fils viennent de débarquer sur le sol français pour libérer la France. Il est extraordinaire que M. Bouchard ait attendu d'être sorti des affaires provinciales pour faire une telle déclaration.

M. Frédéric Dorion

député indépendant de Charlevoix-Saguenay

Je crois qu'il est bon d'attirer l'attention du gouvernement sur ce point, car, si l'on en juge par certaines nominations faites récemment, il est très dangereux que le gouvernement commette des erreurs formidables. Comme exemple, je veux citer la nomination à un poste honorable du Quisling de la province de Québec, qui, hier, a satisfait sa haine maçonnique contre le clergé et les institutions religieuses de Québec en déblatérant près d'une heure sur ceux qu'il appelle ses coreligionnaires et ses concitoyens.

L'histoire nous enseigne que dans tous les âges et dans tous les pays il y a eu des gens, comme l'infâme Bigot des premiers temps de la colonie et comme, aujourd'hui, le président du plus important organisme provincial dans Québec.

Je ne doute pas que ceux dont il dépend s'empresseront de le forcer à donner sa démission du poste de confiance auquel il vient d'être assigné par le gouvernement de la province de Québec.

Lorsqu'il s'agira de reconstruire, il ne sera pas suffisant d'avoir des lois, il faudra plus que jamais de la collaboration, il faudra la confiance envers les institutions gouvernementales et, pour cela, le peuple exige d'avoir aux postes de commande des gens de bonne foi qui ne se serviront pas de leurs positions pour le trahir ou le calomnier. Il faudra des gens qui ne s'efforceront pas de bâtir des thèses sur des faussetés et des textes tronqués.

M. P.-A. Choquette

ancien juge et sénateur libéral

Ce discours est celui d'un homme malhonnête ou d'un fou. Vous connaissez le proverbe: « Celui que Jupiter veut perdre, il le rend fou. » Je suis d'avis que M. Bouchard a rencontré un Jupiter qui lui a même rédigé son discours.

Le gouvernement Godbout n'a plus qu'une chose à faire: sortir immédiatement Damien Bouchard de l'Hydro-Québec. Voici un employé public à qui l'on fait un cadeau annuel de \$18,000 et qui est au Sénat par surcroît. C'est un employé public payé par la province dont la population de langue française est dans la proportion de 90%. Si ce gouvernement n'agit pas immédiatement et d'une manière radicale, il en portera la responsabilité aux élections.

M. Bouchard a fondé un ordre à son goût, l'Institut Démocratique, et il s'est nommé lui-même gouverneur suprême. Il semble s'être monté la tête. Je proteste contre les saletés de cet homme.

M. Thomas Chapais

sénateur conservateur

Je ne puis comprendre pourquoi il a fait cela. C'est impossible à comprendre. C'est une mauvaise action et elle peut tourner en tragédie.

M. Cyrille Vaillancourt

sénateur libéral

M. Vaillancourt, qui aussitôt après le discours de M. Bouchard avait exprimé son indignation par ces mots: « Un oiseau propre ne souille pas son nid », lui a répliqué deux jours plus tard sur le parquet même de la Chambre. Voici, d'après *l'Action catholique*, le résumé de son discours:

Vous n'avez pas besoin de craindre le fascisme dans Québec. Mon honorable ami (M. Bouchard) a toujours craint les sociétés secrètes. Je l'ai entendu en parler depuis trente ans. Il semble très versé dans les affaires de ces sociétés.

Vous pouvez être sûrs qu'aucun mouvement subversif contre ce pays ne prendra naissance dans le Québec. Québec restera le dernier rempart de la fidélité à notre serment d'allégeance.

Quelques journaux ont fait allusion au discours de M. Bouchard comme à un acte de courage. C'est le contraire qu'il faut penser.

Le courage signifie marcher en avant et construire le long du chemin. Le courage ne signifie pas détruire. Ce n'est pas en lançant des pierres à gauche et à droite que l'on peut construire une maison. La même chose s'applique à l'édification d'une nation.

M. Vaillancourt dit que la chose qu'il admire le plus chez les Canadiens anglais, c'est le fait qu'ils règlent leurs différends entre eux et en groupes de famille. Vous ne lavez pas votre linge sale en public, vous le faites en famille.

Le sénateur ajouta que la motion en discussion visait à établir la coopération et la bonne entente parmi tous les Canadiens. Elle vise à aider les gens des différentes parties du Canada à se mieux comprendre.

Mais le discours de M. Bouchard n'était pas dans l'esprit de la motion. Il était d'un caractère tel qu'il va creuser un fossé entre les Canadiens français et les Canadiens d'autre origine au pays.

Le sénateur se dit surpris de l'importance qu'ont donnée au discours de M. Bouchard les journaux canadiens. S'il avait prononcé son discours chez nous, on ne lui aurait accordé que peu d'attention parce que nous sommes habitués à ses sorties oratoires.

Il y a des gens chez nous — dans le Québec — qui exagèrent; j'admets qu'il y en a. Nous n'en avons pas le monopole. Ils existent partout. Il y a des exceptions à la loi et nos lois ne peuvent être basées sur elles.

M. Vaillancourt, qui est directeur-gérant des Caisses populaires de la province de Québec, raconte un incident qu'il tient d'un de ses inspecteurs.

Cet homme passait la nuit dans un hôtel situé près de la frontière américaine. Peu après qu'il se fut retiré pour dormir, il entendit les conversations qui se tenaient au-dessous de sa chambre. On était en réunion. Et le président déclara qu'il y avait dans l'hôtel un inspecteur des Caisses populaires qui tentait de grouper le capital canadien-français dans un effort pour assurer l'indépendance financière des Canadiens de la province de Québec. C'est le devoir, affirma-t-il, de tous les membres du groupe d'empêcher ces gens d'atteindre à cette indépendance.

Le discours du sénateur Bouchard ressemble à un discours électoral et à une attaque contre le clergé et l'enseignement religieux dans le Québec.

En 1760, quand les anciens dirigeants de la colonie française retournèrent en France, à la suite de leur défaite aux mains des Anglais, les prêtres des paroisses étaient les seuls hommes de la colonie qui pouvaient assurer l'enseignement de la langue française.

Les prêtres avaient appris aux Français à aimer le Canada. Cet amour a été prouvé en 1812 quand les Français aidèrent à sauver le Canada des Etats-Unis au profit de l'Angleterre.

Je veux rendre hommage aux prêtres de nos paroisses et à notre clergé, dit le sénateur.

M. Vaillancourt dit que depuis le début de la guerre, le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, a fréquemment fait appel aux Canadiens français pour leur demander d'aider à hâter la victoire alliée.

Des Canadiens français ont prouvé leur courage sur les champs de bataille. Le major Paul Triquet, de Cabano, a gagné la croix Victoria, en Italie. Le major Hugues Lapointe, député de Lotbinière aux Communes, et fils de l'ancien ministre de la Justice, le T. H. Ernest Lapointe, et d'autres Canadiens français, aident présentement à la libération de la France.

Ils sont un exemple vivant de ce que Québec fait et de ce que l'on peut attendre des Canadiens français.

L'École Sociale Populaire

Les attaques du sénateur Bouchard contre ses compatriotes et leurs chefs spirituels ont soulevé une indignation générale dans les milieux canadiens-français. Même ses compagnons d'armes politiques l'ont désavoué. Les seuls éloges qu'il ait reçus sont venus de groupes anglo-protestants et communistes. C'est un vrai discours de Quisling.

Une remarque du sénateur, au lendemain de sa diatribe, est à noter. Etonné des protestations qui venaient de partout, il fit remarquer qu'il avait déjà dit toutes ces choses à son discours d'inauguration de l'Institut Démocratique canadien. Ainsi, de l'aveu même de son fondateur, l'esprit de cet Institut est celui-là même qui animait ses déclarations antipatriotiques et anticléricales. L'aveu est à retenir.

Les Syndicats catholiques des Trois-Rivières

Le parti libéral concevra aisément que pour la sauvegarde de l'honneur français et des catholiques si bassement attaqués il se doit: 1° de chasser immédiatement l'honorable Bouchard de son poste de président de l'Hydro-Québec, où il voulait dès le jour de l'Ascension instaurer un régime de laïcisme inquiétant; 2° de le désavouer sans retard s'il ne veut pas subir un discrédit définitif.

Le Comité des Œuvres catholiques de Montréal

Lettre à M. Godbout

*L'Hon. Adélard Godbout,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.*

MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE,

Vous avez lu sans doute comme nous avec stupéfaction et indignation le discours prononcé au Sénat par M. Bouchard contre ses compatriotes. Il ne respecte rien, ni la vérité, ni le patriotisme, ni notre foi religieuse. Ses attaques contre un représentant du Souverain Pontife, le jour même où S. Exc. le délégué apostolique visitait la ville dont il est le premier magistrat, sont particulièrement odieuses.

Et tout cela débité d'un ton violent, en anglais, dans la Chambre haute, devant les représentants de toutes les provinces et transmis par les agences télégraphiques à travers tout le pays et même à l'étranger.

Vous voyez d'ici l'effet d'une telle diatribe contre les Canadiens français, alors surtout que les esprits sont déjà tendus. Les attaques d'un pasteur Shields ne sont rien à côté de cette sortie.

M. Bouchard est un fonctionnaire provincial. S'il ne parle pas au nom du gouvernement, celui-ci ne peut se désolidariser complètement de ses actes. De toute façon, son geste le rend indigne de la haute position que vous lui avez confiée.

Au nom des nombreuses sociétés que nous représentons, nous vous demandons donc, Monsieur le Premier Ministre, sa destitution immédiate comme président de l'Hydroélectrique. C'est le seul moyen de réparer quelque peu le mal qu'il nous a fait. Vous indiquerez ainsi publiquement à tous les citoyens du Canada que M. Bouchard ne représente pas l'opinion des chefs de la province.

Veillez croire, Monsieur le Premier Ministre, à nos meilleurs sentiments.

Pour le Comité des Œuvres catholiques :

J.-Alfred BERNIER.

Dénégations des corps publics et des associations mis en cause

M. Bouchard avait déclaré dans son discours que presque toutes les Sociétés Saint-Jean-Baptiste, les Syndicats catholiques, les Commissions scolaires, les Conseils municipaux et les Jeunes Chambres de Commerce étaient tombés sous l'influence directe d'une société secrète, l'Ordre de Jacques-Cartier, qui visait à établir au Canada un Etat français indépendant, catholique et corporatif. Voici quelques-unes des dénégations qu'il récolta :

M. Roger Duhamel

président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Notre organisation n'est pas sous l'influence de l'Ordre de Jacques-Cartier et nos membres sont libres d'exprimer leurs opinions personnelles. L'exposé de M. Bouchard est entièrement contraire aux faits et seule la politesse m'empêche de le traiter de menteur public.

M. Athanase Fréchette

ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Les propos de M. Bouchard sont entièrement faux. Les années que j'ai été président de la Société Saint-Jean-Baptiste, jamais cette société n'a reçu d'autres mots d'ordre que ceux de son conseil général. Jamais il ne s'y est exercé d'influence extérieure. Nous avons toujours eu au sein du conseil général des directeurs venus des milieux les plus divers: des libéraux, des membres de l'Union nationale, du Bloc populaire, de l'ordre dont parle M. Bouchard, des Chevaliers de Colomb, des Kiwaniens, des Voyageurs de commerce et autres. Parce que notre conseil renferme des Kiwaniens, va-t-on dire que notre société est aux mains des Kiwaniens? C'est absurde.

Nos sociétés nationales, c'est notre *underground* français de résistance. Je fais personnellement partie de l'Ordre de Jacques-Cartier — mon nom est sorti au cours d'un procès fameux, — je fais partie du conseil de la Société Saint-Jean-Baptiste, je suis l'un des directeurs de l'*Action nationale*, je sais donc de quoi je parle en disant que les sociétés nationales doivent prendre les affaires des Canadiens français en mains.

M. Paul Fontaine

président de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa

L'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa n'appuie aucun parti politique et les discussions de partis sont rigoureusement exclues de ses délibérations. Elle ignore totalement toutes les associations secrètes qui peuvent exister telles que: loges maçonniques, Orangistes, Chevaliers de Colomb, et même l'Ordre de Jacques-Cartier, dont a fait mention le sénateur Bouchard.

L'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, qui existe depuis plus de quatre-vingt-cinq ans, est un organisme indépendant et

est reconnu par les autorités civiles et religieuses. Ses statuts déclarent qu'elle entend travailler à l'avancement des Canadiens français. Les faits prouvent qu'elle l'a toujours fait dans la justice et la charité. Elle veut avant tout l'union des Canadiens français.

Les attaques que l'on porte contre elle la laissent indifférente. Elle y est habituée. Il est vrai qu'il y en a qui l'attristent, mais il en est par contre d'autres qui l'honorent.

M. Alfred Charpentier

président de la C. T. C. C.

La déclaration de M. Bouchard voulant que les Syndicats catholiques nationaux fussent sous l'influence de l'Ordre de Jacques-Cartier est absolument fausse.

M. Georges-Aimé Gagnon

président du Conseil central des Syndicats catholiques nationaux de Montréal

(Télégramme aux sénateurs canadiens-français)

Le Conseil central des Syndicats catholiques nationaux de Montréal condamne énergiquement le discours prononcé par l'honorable T.-D. Bouchard à la plus haute Chambre du pays portant une injure à la race canadienne-française dont il est un représentant.

Le Conseil central vous demande de mettre l'honorable T.-D. Bouchard en demeure de prouver qu'il existe une société qui travaille contre le bien commun et jusqu'à quel point ladite société a influencé de fait les Syndicats catholiques dans des résolutions ou par des actes contraires au bien commun propres à soulever des préjugés de race en vue d'assurer la domination de la race canadienne-française sur les autres races du pays.

A défaut de fournir des preuves satisfaisantes, qu'il ait au moins la décence de se rétracter.

M. Alfred Larose

président de la Commission scolaire catholique de Montréal

Cet ordre (Jacques-Cartier) n'a absolument aucune influence sur la direction de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal et je ne connais aucun commissaire qui en fasse partie.

La Commission des Écoles catholiques de Montréal

MM. les commissaires ont vu avec surprise la déclaration faite au Sénat par M. Bouchard, que la commission se laisse influencer par l'Ordre de Jacques-Cartier. MM. les commissaires déclarent que cet ordre n'a jamais ni de près ni de loin essayé d'influencer les membres de la Commission.

Quant au manuel d'histoire du Canada, la Commission croit que cette question relève du Conseil de l'Instruction publique, comme d'ailleurs toutes les questions d'enseignement.

M. Lucien Borne

maire de Québec et président de la Commission scolaire de la ville

Comme maire de Québec et comme membre de la Commission scolaire de Québec, je suis en mesure d'affirmer que l'Ordre de Jacques-Cartier, s'il y a vraiment un ordre comme celui-là, n'a jamais tenté de contrôler les organismes publics dont il fait partie.

M. Napoléon Courtemanche

maire de Montréal-Est et membre de la Commission métropolitaine

Ce discours est propre à nuire à l'entente entre les deux races dans toutes les provinces de la Confédération. Je saisis l'occasion que m'offre cette réunion pour protester parce que la Commission métropolitaine est un corps public qui a toujours cherché à promouvoir l'entente entre tous et elle ne peut endosser une telle déclaration.

M. Pierre Desmarais

président de la Chambre de Commerce des Jeunes du district de Montréal

En ce qui concerne la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal, c'est son conseil qui la mène. Elle n'est sous aucune influence extérieure; elle ne reçoit de directives de qui que ce soit. Je nie carrément la déclaration de M. Bouchard quand il dit que notre groupement est sous l'influence de l'Ordre de Jacques-Cartier. Les propos de M. Bouchard ne valent pas la peine même qu'on s'y arrête, tant ils sont peu fondés. M. Bouchard a pourtant vu d'assez près le fonctionnement et le travail des Chambres de Commerce des Jeunes pour être fixé. Je ne peux voir quel motif le guide à faire de telles déclarations.

La Chambre de Commerce des Jeunes de Saint-Hyacinthe

Il est résolu à l'unanimité que la Chambre de Commerce des Jeunes dénonce les avancés de l'honorable sénateur et regrette que de pareils propos aient été tenus par un des nôtres, dans la plus haute assemblée du pays;

A ces causes, la Chambre de Commerce des Jeunes de Saint-Hyacinthe ne considère plus M. Bouchard comme son président honoraire à vie.

Fait à Saint-Hyacinthe ce vingt-septième jour de juin 1944.

M. Marcel Caron

président des Jeunes Laurentiens

Le sénateur T.-D. Bouchard, dans un discours « patriotique » au Sénat, a dénigré ses compatriotes. De ces déclarations malheureuses, relevons pour le moment le fait suivant. Les Jeunes Laurentiens ne subissent l'influence d'aucune société secrète, catholique ou maçonnique. Nous ne subissons que l'influence de la conscience de nos devoirs envers notre religion et notre patrie. C'est là la seule raison de l'existence de notre association et la force de notre mouvement.

Intervention de S. Ém. le cardinal Villeneuve, O. M. I.

Archevêque de Québec

La plus haute protestation devait venir, comme l'attaque l'exigeait, du primat de l'Eglise canadienne. S. Em. le cardinal Villeneuve, O. M. I., archevêque de Québec, fit une déclaration rédigée en termes énergiques mais mesurée, dont chaque mot, pourrait-on dire, avait été pesé. Les circonstances donnèrent à cette intervention épiscopale un caractère particulièrement grave. C'est à Saint-Hyacinthe même, dans la ville dont l'insulteur des Canadiens français était maire, en présence d'une grande foule, lors de la réception qui lui fut offerte à son arrivée pour les fêtes du congrès eucharistique, que Son Eminence prononça les paroles suivantes :

Cependant l'histoire a des droits. Il fallait une ombre à ce tableau resplendissant qu'offre votre ville en ces jours où se trahit, à côté d'une religion admirable, un vieux courant d'anticléricalisme tantôt ouvert, tantôt latent. Et, en m'associant ce soir à la piété et à la fierté du diocèse de Saint-Hyacinthe, je sens qu'il est de mon devoir, comme l'un des chefs spirituels du Canada français, d'élever ici une solennelle protestation. Les événements le commandent et vous-mêmes le réclamez.

Un homme public que je n'ai pas besoin de nommer a tenu récemment devant la plus haute assemblée du pays des propos aussi injustes et injurieux à l'égard de notre province de Québec qu'irréfléchis et mal fondés. On ne peut vraiment pas se les expliquer chez un homme qui prône droiture et équité, et que pour ma part j'ai toujours essayé de comprendre et d'interpréter avec bonne volonté. Je laisse à d'autres de réfuter ses accusations d'ordre politique et racial. Mais je dénonce hautement ses insinuations contre l'Eglise et le clergé. Les propos tenus rendent exactement le même son et recèlent le même fanatisme corrosif que ceux d'un autre semeur d'ivraie que la très grande majorité de nos frères séparés désavouent avec humiliation. Naguère, à la Chambre des Communes, le T. H. premier ministre du Canada n'a point cru devoir dissimuler son mépris pour de pareils fauteurs de division nationale que n'excuse qu'une ignorance la plus grossière ou une rage congénitale. Mais ce qui dans le cas actuel indigné encore davantage et humilie particulièrement le peuple de notre province, et avec lui tous ceux qui à travers le Canada partagent le même sang, la même foi et les mêmes traditions de probité et de fidélité canadienne, c'est que la diatribe malheureuse aura été le fait de l'un des siens.

L'opinion publique jugera comme il convient ce défi lancé à la conscience nationale.

Quant à moi, je me garderai de solidariser l'épiscopat de cette province avec des mouvements que notre insulteur a si peu honnêtement confondus pour mieux jeter son venin. Mais, je dois réprouver publiquement cet outrage à tout ce que le peuple canadien-français a de plus cher : ses légitimes aspirations religieuses, sociales et politiques; l'autorité et la mission de ses évêques, directement responsables eux aussi de l'instruction publique; et enfin, l'enseignement du Souverain Pontife et de ses très nombreux représentants parmi nous. Car, c'est par une interprétation inintelligente pour ne pas dire perfide du discours de Mgr le secrétaire de la Délégation apostolique prononcé, en cette ville même en 1937, à la quinzième session de nos Semaines sociales, que l'orateur qui soulève en ce moment une si générale indignation aura voulu jeter des doutes sur la loyauté et la réserve diplomatique de ce prélat. On pourra lire au texte qu'en parlant d'Etat intégralement catholique, le très digne semainier n'a voulu exprimer par là que le vœu qu'une doctrine sociale intégralement inspirée des enseignements pontificaux s'établisse parmi nous. Et qui pourra s'en offusquer de ceux qui croient à la sincérité et à la profondeur de nos convictions religieuses ?

Et alors de quel crime ne faudra-t-il pas accuser le Souverain Pontife et la hiérarchie catholique qui souhaitent de tout cœur que l'univers entier devienne catholique et de par le mandat de Jésus-Christ y travaillent alertement ?

Non, à la vérité, on s'étonne de tant de confusion dans les idées, de tant d'ignorance dans les faits affirmés, et, hélas, de tant de fiel dans le style et la parole, sous couleur d'indépendance et de haute politique.

Au nom de mes vénérés collègues ici présents, au nom j'en suis sûr de toute la hiérarchie catholique du pays, au nom du peuple que nous aimons et que nous guidons, je m'inscris en faux contre d'aussi inqualifiables délations, et j'affirme hautement que nul de ceux qui suivent l'enseignement de l'Eglise et sont fidèles aux vraies traditions canadiennes-françaises, n'est un péril pour le Canada non plus que, comme d'autres qui s'ignorent hélas, un principe de division nationale.

Demain (dimanche) nous rendrons hommage au Christ-Roi. Ce sera la plus sublime et la plus efficace manière d'assurer la prospérité de notre pays, sa puissance et son unité.

Journaux quotidiens et hebdomadaires

Avec une rare unanimité, la presse canadienne-française, sans distinction de parti et d'intérêts, s'est élevée contre l'acte inconcevable de cet homme public dressé contre les siens. Ici encore il faut nous restreindre. Nous citerons des journaux d'opinions diverses et de régions différentes.

LA VOIX DU QUÉBEC

Le sénateur Bouchard est destitué

Ce que d'aucuns annonçaient comme une chose susceptible de se produire prochainement est déjà un fait accompli: l'honorable sénateur T.-D. Bouchard n'est plus président de l'Hydro-Québec.

Foudroyante, cette nouvelle fut connue de bonne heure dans la soirée d'hier et les gens n'eurent même pas à se demander si M. Bouchard avait offert sa démission, car les commentateurs de la radio avaient sans plus de façon exprimé l'arrêt fatidique par ce bref message venu de la vieille capitale: « Le cabinet vient d'approuver un arrêté ministériel destituant le sénateur Bouchard comme président de l'Hydro-Québec. »

Ce brusque renvoi d'office est la résultante du discours sensationnel prononcé l'autre jour, en plein Sénat, par M. Bouchard, discours qualifié d'injustifié et de dommageable et dont les allégués, que l'on connaît assez, n'ont pas cessé, depuis, de provoquer des tonnerres de protestations.

Le geste de l'honorable M. Godbout, geste rapide et énergique, s'imposait, et nul doute que le désaveu infligé publiquement à M. Bouchard sera de nature à rassurer les esprits inquiets et à satisfaire la conscience canadienne-française et catholique justement indignée.

La vague protestataire n'est pas calmée; mais l'attitude du premier ministre devrait être de nature à apaiser l'ire populaire qui, depuis mercredi dernier, s'est si unanimement déchaînée.

En attendant, bien des gens estiment que M. Bouchard n'aurait jamais dû prononcer un pareil discours, surtout dans les circonstances actuelles où tant de personnes de bonne volonté s'appliquent à trouver une solution au problème de l'entente cordiale et de la concorde entre les groupes ethniques désireux de vivre en pleine harmonie sur la terre canadienne.

(*La Presse*, 24 juin 1944.)

Le président de l'Hydro est électrocuté

Un profond soupir de soulagement a accueilli la nouvelle de la destitution du président de l'Hydro-Québec. Tout le monde réclamait cette équitable sanction contre le sénateur Bouchard, mais combien osaient vraiment l'espérer? La vie politique est tellement peu fertile en gestes de ce genre!

LE CABINET GODBOUT A COURAGEUSEMENT
ACCOMPLI SON DEVOIR

Pour une fois, un gouvernement a frappé vite, dur et bien. Peu de mots, mais une action rapide, péremptoire, totale. A peine de retour d'Ottawa, le premier ministre convoquait ses collègues. A l'issue d'une brève séance du Cabinet, l'honorable Godbout annonçait sèchement l'exécution sommaire de celui qui, il y a trois mois, passait pour l'homme fort du ministère. Ce fut un véritable coup de tonnerre que la radio s'empressa de répercuter dans le pays.

L'Action catholique fut la première à suggérer que le président de l'Hydro-Québec n'était plus digne de son haut poste. Nous l'avons fait sans aucune préoccupation politique, sans nous soucier des ennuis que cela pourrait causer au gouvernement et du capital que pourraient s'en faire les partis d'opposition. Nous sommes donc à l'aise aujourd'hui pour féliciter le Cabinet provincial de sa retentissante décision, de son attitude courageuse.

Certes, le seul gouvernement français du continent, le gouvernement de la province la plus française et la plus catholique se devait de venger le clergé odieusement calomnié et toute la population faussement accusée de conspiration.

Il ne sera donc pas dit que, du haut de sa niche sénatoriale, à l'abri des réactions populaires, un délateur public a impunément accusé nos institutions religieuses de fausser sciemment l'histoire pour amener les nôtres contre nos compatriotes de langue anglaise, afin de pousser les Canadiens français à constituer, en ce pays, un Etat français autonome et catholique.

M. BOUCHARD DÉNONCE UN COMLOT
DONT IL N'A PAS PROUVÉ L'EXISTENCE

Car c'est bien là le sens des principales accusations de M. Bouchard. Il invite ses contradicteurs à lui démontrer qu'il a menti. Aurait-il perdu conscience de ses propos? Croit-il avoir prouvé sa thèse par la citation de deux manuels d'histoire qui se contredisent sur un point, par la citation d'une phrase, soigneusement détachée du contexte, d'un chargé d'affaires de la Délégation apostolique? Croit-il avoir établi la preuve d'une vaste conspiration par la seule dénonciation de l'Ordre de Jacques-Cartier, cette organisation assez puissante, selon lui, pour inspirer jusqu'à nos évêques et pour contrôler associations ouvrières, conseils municipaux, commissions scolaires, sociétés patriotiques et deux partis politiques par-dessus le marché? Quelle illusion!

M. Bouchard a dénoncé un complot dont il n'a pas prouvé l'existence. Il n'a pas démontré le caractère subversif de l'Ordre de Jacques-Cartier. Concédon's à ce sénateur une vaste expérience et une certaine culture. Il sait alors qu'une société secrète à la manière de la Franc-Maçonnerie est infernale, éminemment dangereuse pour la religion, le clergé et l'Etat lui-même; il sait par contre qu'une société secrète à la manière des Chevaliers de Colomb ne constitue aucune menace pour la sécurité de l'Eglise ou de l'Etat. Une organisation n'est pas nécessairement suspecte parce qu'elle n'étale pas ses affaires devant le public. Nos cabinets provinciaux comme le cabinet fédéral, nos conseils universitaires comme nos chancelleries diocésaines, ont leurs secrets. Personne

ne songe à y voir de la conspiration. Au fait, quand donc M. Bouchard nous livrera-t-il le secret de son Institut Démocratique ?

DÉCHU BRUSQUEMENT DU PLUS HAUT POSTE
ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Quelques instants avant sa destitution, le président de l'Hydro crânait. Il affirmait ne rien regretter, n'avoir rien à retrancher et soutenait que la réaction de la population ne l'a pas surpris. Nous connaissons assez le bouillant et ambitieux sénateur pour savoir que ses anciens collègues du cabinet Godbout viennent de le frapper simultanément à la tête et au cœur. La présidence de l'Hydro avait fait du maire de Saint-Hyacinthe l'administrateur le plus important de la province, en même temps que le mieux rémunéré. C'était le rêve de ses dix dernières années. Il avait travaillé avec fermeté, constance et adresse pour parvenir à ce pinacle. Il avait soigneusement dissimulé son anticléricalisme afin d'atteindre ce sommet. S'en voir déchu si brusquement doit blesser son orgueil et lui laisser une grande amertume.

Cette brève tragi-comédie démontre une chose bien consolante. C'est que les Canadiens français sont encore capables de sursaut et d'union quand eux-mêmes et leur clergé sont injustement attaqués. En démocratie, ce n'est pas diminuer le mérite d'un gouvernement que de souligner qu'il s'est rendu au vœu unanime de l'opinion publique...

Louis-Philippe Roy.

(*L'Action catholique*, 26 juin 1944.)

Ce discours...

Tout le monde sait de quel discours il doit être question aujourd'hui. Il ne sert de rien de vouloir imiter la « finesse » de Guy Jasmin, le dernier-né des commentateurs *anti-fascistes* qui tiennent la rubrique des émissions spéciales à Radio-Canada, et qui, dimanche soir, nous parlait d'un discours fâcheux, diviseur, inopportuniste, regrettable, et le reste, pour terminer cet exorde tousseux et interminable en déclarant: « Vous avez bien compris, Mesdames et Messieurs, qu'il s'agit du discours de M. Oliver Lyttleton... »

Cette petite insolence, cuisinée au *Canada*, qui sert de son mieux le fuligineux idéal de l'Institut Démocratique de M. T.-D. Bouchard, aura fait sans nul doute les délices des chefs du parti libéral qui ont trouvé bon de poser une sanction radicale à l'échappée, plus ridicule encore qu'odieuse, du sénateur Bouchard à Ottawa...

Mais il est possible aussi qu'elle n'ait pas tant plu que cela au « patron »... Parler de ce qui se passe en Europe ou aux États-Unis, alors qu'il importe avant tout de dénoncer un ordre funambulesque, — ce mystérieux Ordre de Jacques-Cartier que M. Bouchard voit partout, et qui n'apparaît nulle part, — c'est bien mal comprendre les nécessités du moment, c'est ignorer le vrai danger de l'heure!...

Guy Jasmin a couru le risque de mécontenter tout le monde. Nous pensons qu'il y a assez bien réussi.

Nous allons parler du discours-programme du sénateur Bouchard. Mais ce ne sera pas pour analyser ce ramassis de ragots

d'illuminé, dont la colère de la population canadienne-française a fait bonne justice dès la première heure, bien avant que le gouvernement de la province de Québec, qui pourtant n'a pas perdu de temps, ait démis de ses fonctions hydro-électriques le gaffeur « numéro un » de notre époque.

Débarrassé de la crainte de l'électeur par sa nomination au Sénat, bien nanti d'un rond-de-cuir doré sur tranches, M. Bouchard a cru que le temps était venu de démasquer la vaste conspiration qui l'empêche de dormir depuis quarante ans, la collusion inimaginable du peuple canadien-français et de son clergé. Du même coup il s'est démasqué soi-même, et il a perdu en une heure le fruit de nombreuses années de patience enragée...

S'improvisant « sauveur » de sa province, il a trouvé le moyen d'attraper tout le monde, d'accuser des plus noirs desseins une foule d'associations, de corporations municipales et scolaires qui n'ont pas tardé à faire pleuvoir les démentis les plus catégoriques, et même de forcer son propre parti à le désavouer. Pour un succès, c'est un succès!...

Et son Institut Démocratique a du plomb dans l'aile.

Monté à grands frais de publicité, — car nous ne soupçonnons pas Radio-Canada de s'être entremis gratuitement à diffuser les manifestes du fondateur, — l'Institut ne parut enthousiasmer personne. Son programme, couché dans la plus pure phraséologie radicale-socialiste qui ait jamais émigré de France au Canada, était même assez vague pour être inquiétant. Si bien qu'il fallut proclamer que le nouvel organisme culturel ne s'inspirait d'aucune société secrète...

On sait maintenant que l'Institut Démocratique, institution lumineuse fondée pour assurer « le progrès » sur les rives québécoises, visait avant tout une ténébreuse conspiration de « cagoulards »... Décidément, toute la terminologie du Front Populaire va y passer! Comme ces gens-là comprennent bien les choses canadiennes!...

Un trait du discours sénatorial est vraiment délicieux. C'est la découverte et la dénonciation du drapeau de la « Cagoule » canadienne, le Carillon à la croix blanche sur fond bleu, et orné de fleurs de lys, — qui est considéré depuis au moins quarante ans comme un symbole de la nationalité canadienne-française!...

On le voyait un peu partout dans la province depuis belle lurette. Mais il n'était pas encore adopté par la masse de la population, assez peu sensible, il faut le dire, à la signification des étendards, et qui pavoise n'importe comment et avec n'importe quoi. Il manquait au « drapeau de Carillon » d'être insulté. C'est fait maintenant. Nous espérons que tout le pays saura dorénavant à quoi s'en tenir, et qu'il imitera la population de Montréal qui, au dernier 24 juin, a décidément lancé le « Carillon ».

L'Institut Démocratique aura beau gémir sur le nombre de « cagoulards » que cela va déchaîner... Nous pensons qu'il ferait mieux de montrer son propre drapeau, afin qu'on sache bien de quelle « démocratie » il s'inspire.

M. Bouchard se dit content d'être mis à pied: on le rend à ses chères études, et à sa besogne de journaliste militant... Et il se félicite de son discours « sonnante le réveil »! Le voilà même qu'il rappelle « à tous les vrais patriotes que lorsqu'on découvre un

incendie, on sonne l'alarme au début du feu et non quand l'édifice est en ruines ».

Tout cela est d'une inconscience qui ravit... Au lieu de défendre ses compatriotes des accusations injustes qui leur sont lancées par leurs adversaires, il ignore délibérément leur contribution à la cause commune et leur patriotisme, et se place au premier rang de leurs dénonciateurs. Prenant ses phobies personnelles pour des réalités, — des vessies pour des lanternes, — il s'emploie de son mieux à élargir les fossés, à remplir la situation. Il attise le feu au lieu de l'éteindre...

Nous n'avons que faire des pompiers de cette sorte.

(*Le Saint-Laurent*, Rivière-du-Loup, 29 juin 1944.)

Un discours révoltant de notre sénateur

« Un oiseau qui salit son nid est un sale oiseau. » Voilà comment le sénateur Vaillancourt qualifiait M. T.-D. Bouchard au lendemain du discours révoltant prononcé par ce dernier au Sénat, la semaine dernière. On ne pouvait mieux flageller l'auteur de propos aussi lâches qu'injustes contre l'Église et le clergé, contre les Canadiens français et leurs institutions, voire même contre le parti qui l'a hissé aux honneurs. Les élucubrations du pasteur Shields, dont nous avons parlé quelquefois, sont infiniment moins dommageables que le discours réfléchi d'un soi-disant Canadien français qui s'est engraisé à même ceux qu'il dénigre et qu'il vilipende.

Et dire que M. Bouchard est notre sénateur! Le comté de Chicoutimi est, en effet, compris dans la circonscription des Laurentides que représente ce « vilain oiseau »! C'est une honte que nous n'entendons pas endurer plus longtemps. Un homme qui se fait chasser par son chef d'hier n'est pas davantage digne de demeurer notre représentant au Sénat. Nous n'en voulons plus pour aucune considération.

Le coup de pied de l'âne donné par M. Bouchard est médité depuis plus d'un quart de siècle. Cet homme a choisi le moment où son discours aurait le plus de retentissement pour vomir sur l'Église et sur les siens, soit son ascension récente au Sénat, la tenue du congrès eucharistique dans sa ville de Saint-Hyacinthe et la veille presque de notre fête nationale. L'anticléricalisme qui avait été ravalé pendant quarante ans par M. Bouchard, pour ne pas être chassé de la vie publique par les Canadiens français, s'est donné libre cours en s'inspirant des procédés de nos pires ennemis.

Voilà les résultats de notre tolérance excessive à l'égard d'un T.-D. Bouchard. Il y a longtemps que nous aurions dû étiqueter comme il convenait cet homme dont les idées radicales étaient bien connues. Ceci est tellement vrai que personne n'a été surpris du discours de la semaine dernière, même si toute la population — à l'exception de quelques-uns qui sont faits à l'image et à la ressemblance du gouverneur suprême de l'Institut Démocratique — a été révoltée.

Il est une leçon qui s'impose à notre attention. Elle nous était signalée cette semaine par un homme de longue expérience dans

la vie politique et nationale. Apprenons, disait-il en substance, à connaître de bonne heure de quel bois se chauffent les personnes qui exercent une influence. N'attendons pas que tout le pays crie au scandale pour démasquer quelques disciples de T.-D. Bouchard auxquels notre peuple accorde souvent respect et confiance, et qu'il enrichit grassement parfois. Quand ils seront à l'abri de la vindicte populaire comme M. Bouchard au Sénat, nous ne pourrions plus les empêcher de nuire.

Constatons encore combien l'ingratitude est souvent proportionnée à la somme des bienfaits reçus.

M. Bouchard doit son instruction au clergé qui l'a traité avec une libéralité particulière, et, comme le serpent, il le pique au talon, s'attaquant même à un secrétaire de la Légation apostolique au moment précis où S. Exc. le délégué se trouvait à Saint-Hyacinthe.

M. Bouchard s'est enrichi à même les Canadiens français et il s'était réservé le poste le mieux rémunéré de tous en notre province. En retour, il livre les siens en pâture aux pires ennemis de tout ce qui est français et catholique.

M. Bouchard était l'enfant gâté du parti libéral par qui il avait été comblé. Et voilà qu'il cause un tort immense à ce parti à la veille même des élections. Sa destitution de la présidence de l'Hydro-Québec n'est que le juste et énergique châtement de ce crime politique.

Périssent l'Eglise, ma nationalité, mon parti, peu m'importe, pourvu que j'assouvisse ma rage et que mon œuvre de destruction s'accomplisse!

Voilà T.-D. Bouchard.

Si M. Bouchard tient à parler de l'instruction et de l'histoire, qu'il nous dise comment il a fait ses études et qu'il nous rappelle l'anse au Foulon!

Si M. Bouchard veut signaler les méfaits des sociétés secrètes, qu'il fasse le procès de la Franc-Maçonnerie et qu'il indique tout le tort qu'elle a causé en notre pays comme dans tout l'univers. M. Bouchard a la réputation de s'y connaître en fait de sociétés secrètes. Non, l'ennemi ce n'est point l'Ordre de Jacques-Cartier que dénoncent les Bouchard et les Harvey; c'est bien plutôt la Franc-Maçonnerie, et le sénateur des Laurentides le sait parfaitement.

Si M. Bouchard entend mettre le clergé en cause, qu'il rappelle la condamnation de la Franc-Maçonnerie par Léon XIII et ses successeurs, par nos évêques et par nos prêtres! Qu'il dise ce qu'il doit personnellement, ce que le Canada français, ce que le pays entier, ce que l'univers doivent à l'Eglise et au clergé catholique! Ça c'est de l'histoire vraie, même si l'œuvre merveilleuse et à nulle autre pareille de l'Eglise ne plaît ni à M. Bouchard ni à quelques autres de ses pareils.

Le vide s'est fait autour du sénateur Bouchard dans le monde politique canadien-français, comme dans les milieux religieux et sociaux. De partout les protestations ont afflué. Le chef du gouvernement provincial a tenu à désavouer entièrement le discours de son ancien collègue. Plusieurs ministres l'ont imité. MM. Duplessis et Raymond l'ont fustigé comme il convenait. S. Em. le cardinal Villeneuve, d'autres évêques ont élevé énergiquement la voix. C'est un tollé général qui démontre combien la catholique

province de Québec entend demeurer ce qu'elle est et être montrée sous son vrai visage.

Toutes ces protestations honorent les Canadiens français et rachètent l'insulte méprisante d'un homme qui doit être mis au ban de notre nationalité.

J.-G. LAMONTAGNE.

(*Le Progrès du Saguenay*, 29 juin 1944.)

LA VOIX DE L'ONTARIO

S. Ém. le cardinal Villeneuve rétablit la vérité

Au cours du congrès eucharistique de Saint-Hyacinthe et dans la ville même dont M. Bouchard est le maire depuis vingt-cinq ans, S. Ém. le cardinal Villeneuve a relevé les attaques que le nouveau sénateur a portées à la Chambre haute contre les évêques et le clergé canadiens-français, contre le personnel enseignant de la province de Québec, et contre toute la population de cette province.

M. Bouchard avait parlé d'une déformation générale de tout un peuple, due à un mauvais enseignement de l'histoire et à une mauvaise orientation donnée aux jeunes générations par des professeurs qui n'auraient pas l'esprit canadien, et aux dangers que cette orientation engendrerait pour la cause de l'unité nationale et pour l'avenir du pays.

Quelle que soit la personne qui les profère, ces accusations sont injustes et fausses. Elles étaient particulièrement odieuses sur les lèvres d'un homme politique qui a été traité avec la plus grande bonne volonté par les chefs spirituels et laïques, ainsi que par l'électorat d'une province qui a un ensemble de traditions religieuses et nationales que M. Bouchard, au cours de sa carrière politique, s'est plu assez souvent à battre en brèche. Quoi qu'il en soit, il est parvenu quand même aux plus grands honneurs auxquels, dans les circonstances, il pouvait aspirer. Et c'est au moment où ces honneurs couronnent sa carrière qu'il profite de ses hautes fonctions pour dénoncer les siens, devant des gens qui sont toujours disposés à croire les pires calomnies débitées sur notre compte.

S. Ém. le cardinal Villeneuve déplore que ces accusations aient été portées par l'un des nôtres dans une assemblée aussi vénérable que le Sénat. De plus, Son Eminence les a dénoncées et a rétabli la vérité.

Les Canadiens français ont le devoir de rester fidèles à leurs traditions religieuses et nationales, et ils ont le droit d'être acceptés tels qu'ils sont par les autres groupes de la population, sans être accusés pour cela d'être un obstacle à l'unité nationale. Il est grandement temps que les préjugés fassent place à la tolérance et au respect mutuel.

Tout le monde déplore aussi avec Son Eminence que M. Bouchard ait choisi précisément le jour où s'ouvrait le congrès eucharistique de Saint-Hyacinthe pour tenir devant la plus haute assemblée du pays « des propos aussi injustes et injurieux à l'égard de notre province de Québec qu'irréfléchis et mal fondés ». C'est, en

effet, mercredi dernier que les catholiques du diocèse de Saint-Hyacinthe souhaitaient la bienvenue à S. Exc. le délégué apostolique et saluaient en lui le représentant de S. S. Pie XII. C'est ce jour-là que M. Bouchard avait choisi pour « jeter des doutes sur la loyauté et la réserve diplomatique » de Mgr Mozzoni, ancien secrétaire de la Délégation apostolique, et l'offrir, en trahissant sa pensée, à la vindicte de ceux qui l'écoutaient.

En rétablissant la vérité avec l'autorité et le prestige qu'il détient, S. Em. le cardinal Villeneuve a rendu un immense service à ses compatriotes injustement attaqués.

Charles GAUTIER.

(*Le Droit*, 26 juin 1944.)

LA VOIX DES PROVINCES MARITIMES

Un sénateur qui débute mal

Le récent discours de T.-D. Bouchard au Sénat peut être facilement qualifié de « sensationnel » si l'on en juge par les nombreux échos au pays et à l'étranger. Notre correspondant d'Ottawa nous en donne un substantiel résumé, ainsi que les réactions dans la capitale. Depuis mercredi dernier, les accusations de ce sénateur contre ses compatriotes catholiques et français ont presque jeté au second plan les activités militaires sur les divers fronts. Si cet ex-député recherchait la publicité, il l'a obtenue, mais de façon peu enviable.

M. Bouchard a porté une suite d'accusations contre la population française du Canada que *l'Action catholique* de Québec résumait ainsi: « C'est une triple lâcheté. Lâcheté contre l'Eglise et le clergé; lâcheté contre ses compatriotes et nos institutions patriotiques; lâcheté contre le parti qui l'a hissé au Sénat. »

Les journaux anglais, est-il besoin de le dire, se sont emparés de ces déclarations pour confirmer leurs préjugés que rien de bon ne peut sortir des milieux français. Les deux journaux de Moncton se sont faits l'écho des propos fanatiques du sénateur qui essaie d'imiter les élucubrations du Dr Shields de Toronto. Le rédacteur du *Times* félicitait T.-D. Bouchard « pour son courage et son patriotisme en dénonçant une situation si sérieuse »! Le *Times* et le *Transcript* paraissent faire preuve de complète ignorance pour ce qui est du Québec!... Mieux vaudrait alors ne rien dire. « Un discours comme celui de M. Bouchard, disait le sénateur Vaillancourt, n'est pas un acte de courage. Car le courage consiste à aller de l'avant en construisant et en développant, non en détruisant. »

Ceux qui parlent des déclarations de M. Bouchard ne devraient pas oublier que son discours a soulevé une vague de protestations et d'indignation à peu près générale. Les collègues français au Sénat, sans distinction de parti ou de province, l'ont désapprouvé. Les sociétés mises en cause ont nié les affirmations gratuites et les accusations portées contre elles. Son chef, le premier ministre de la province de Québec, a considéré ces déclarations comme « absolument injustifiées et très dommageables », avant de le « chasser » de la présidence de l'Hydro-Québec, position qui rapportait la jolie somme de \$18,000 par année. S. Em. le cardinal Villeneuve, primat

de l'Eglise canadienne, a dénoncé publiquement au congrès eucharistique de Saint-Hyacinthe — ville dont M. Bouchard est le maire — « ces propos injustes, injurieux, irréfléchis et mal fondés ». « A la vérité, ajouta-t-il, on s'étonne de tant de confusion dans les idées, de tant d'ignorance dans les faits affirmés, et, hélas, de tant de fiel dans le style et la parole, sous couleur d'indépendance et de haute politique. »

On n'en finirait pas de vouloir citer tous les témoignages qui ont désapprouvé et démenti l'attitude antifranaise et anticatholique du sénateur Bouchard. Pourquoi faut-il alors que ceux d'autre langue s'ingénient à s'en servir contre nous, pour nous tirer la pierre? Quand un catholique devient renégat, doit-on déduire de là que l'Eglise catholique n'est pas la vraie bonne? Parce qu'un homme qui réussissait difficilement à cacher son anticléricalisme donne enfin libre cours à son imagination, faut-il en conclure immédiatement que toutes ses assertions soient véridiques? « Un discours comme celui-là, a dit le sénateur Vaillancourt, au lieu d'aider à la bonne entente, risque de creuser davantage entre les deux nationalités un fossé par trop profond. »

Depuis quand un homme qui lance des injures doit-il être considéré comme un bienfaiteur? Nous voulons vivre avec tous nos compatriotes dans les meilleurs termes possible. Au Canada français, nous avons des traditions que nous respectons, une religion que nous vénérons! Jamais nous n'avons voulu diminuer le moindre des droits des autres. Au contraire, il nous faut sans cesse mener une lutte pour revendiquer les nôtres, comme, par exemple, celui d'éduquer nos enfants dans notre langue maternelle, et de mêler la religion à l'instruction pour former des citoyens plus conscients de leurs devoirs.

L'unité canadienne ne s'obtiendra pas en lançant des injures au groupe canadien-français. Les journaux anglais qui se font l'écho de propos improuvés et improuvables rendent un très mauvais service au pays. Ce n'est pas le moyen de créer une harmonie plus grande et plus parfaite. Retenons le conseil du sénateur Vaillancourt, président de la Fédération des Caisses populaires du Québec: « On bâtit en cimentant les pierres les unes par-dessus les autres, pas en lançant les pierres autour de soi. Il faut s'y prendre de la même façon pour bâtir une grande nation. Il faut la cimenter par la bonne entente, par l'esprit de charité. »

Léandre LE GRESLEY.

(*L'Évangéline*, Moncton, 29 juin 1944.)

LA VOIX DE L'OUEST

Le discours de M. Bouchard

Un membre des Communes a dit de M. Bouchard la semaine dernière qu'il était le Quisling de la province de Québec. Il eût été plus exact d'affirmer qu'il personnifiait le Quisling du Canada français et catholique. Les Canadiens français de l'Ouest, appelés à vivre comme groupe minoritaire parmi la population de langue anglaise, savent le tort immense que leur ont causé les élucubra-

tions du sénateur Bouchard. L'adage « Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose » n'a rien perdu de sa réalité. Les dénonciations prononcées par les personnages les plus influents du pays ne réussirent pas à effacer de l'esprit de l'Anglo-Saxon, même de celui qui est le mieux intentionné, les insinuations perfides qu'y a logées M. Bouchard.

L'attaque, fût-elle venue d'un pasteur de Toronto, ou d'une loge orangiste de la Colombie britannique ou de quelque coin obscur de la Ville-Reine, n'eût pas causé un émoi bien profond. La population de langue anglaise s'est en quelque sorte habituée à ignorer les accusations inspirées par le fanatisme de certaines sociétés secrètes. Mais proférée par un Canadien français influent de la province de Québec, elle a causé un profond malaise chez nos compatriotes anglais, malaise que même les plus bienveillants ne peuvent dissimuler...

Nous n'avons pas l'intention d'analyser chaque point du discours de M. Bouchard. C'est un tissu d'erreurs où les mensonges les plus grossiers côtoient les insinuations les plus perfides. A la première lecture on y découvre quel esprit a présidé à sa rédaction. C'est celui d'une société secrète qu'il n'est point nécessaire d'identifier. D'ailleurs, si nous en doutions, nous n'aurions qu'à relire ces quelques passages du discours de M. Bouchard: « This was published in the year 1937, at the time of the Spanish Civil War in which the German Nazis and the Italian Fascist were forming their hands to destroy our free countries and murder our civilian population... »; « ... This is not a new idea, but the totalitarian progress in Europe in the decade that preceded the last world was has given a new impetus to that backward movement tending to bring us back to the social and economic status of the Middle Ages... »; « ... Their ultimate aim is not only to disunite the people on lingual and religious matters, but also to disrupt Confederation, to abandon the more human North American concept of a large nation composed of people of different religious beliefs and racial origins, and to revert to the old European concept of smaller nations of the same religious and racial descent. » C'est la thèse classique de la franc-maçonnerie. M. Bouchard n'a pas su la dissimuler.

Le sénateur Bouchard, maire et ancien député de Saint-Hyacinthe, a choisi le jour de l'ouverture du congrès eucharistique tenu dans cette même ville, pour lancer au Sénat sa diatribe contre l'Eglise catholique et son clergé. Coïncidence, peut-être, mais singulière coïncidence tout de même, on en conviendra...

Au point de vue catholique et français, c'est l'une des pièces les plus tristes et les plus pernicieuses que nous ayons connues depuis nombre d'années.

(*La Liberté et le Patriote*, Winnipeg, 30 juin 1944.)

L. L.

L'homme qui crache...

Les journaux et la radio ont fait beaucoup de bruit autour de l'affaire Bouchard. Lors de son premier discours au Sénat, M. T.-D. Bouchard a déversé à pleine bouche les invectives et les mensonges contre la religion catholique et la race française. La presse anglo-protestante, qui est friande de ces occasions d'insulter notre élément, a fait un tapage considérable avec ces dé-

clarations. Rien de plus naturel: les loups hurlent lorsqu'ils sont en bande.

Doit-on s'étonner de la conduite basse et dégoûtante du sénateur Bouchard? Ceux qui connaissent « l'homme qui crache » les injures savent à quoi s'en tenir. C'est le même Damien Bouchard qui autrefois dans sa ville natale faisait la lutte contre les communautés religieuses et les taxait au mépris des lois ecclésiastiques. C'est le même Bouchard qui, lors d'une campagne contre les boissons alcooliques, était entouré d'une bande de voyous qui insultèrent le clergé dans la rue et sur les tréteaux publics. C'est le même Bouchard qui au cours d'une élection municipale à Saint-Hyacinthe vit cette élection annulée à cause de manœuvres corruptrices. C'est le même Bouchard qui dernièrement menaçait les employés de l'Hydro de Québec de leur enlever leur salaire s'ils préféraient respecter les fêtes d'obligation. Voilà l'homme qui crache... Vraiment, nous savons à quoi nous en tenir sur la valeur de ses déclarations.

Nous poserons à M. Bouchard une seule question. Il est scandalisé d'apprendre l'existence d'une société secrète du nom de l'Ordre de Jacques-Cartier. M. Bouchard ne sait-il pas qu'il existe une autre société secrète du nom de Franc-Maçonnerie? N'est-elle pas la plus dangereuse pour l'unité du pays? Pourquoi ne la dénonce-t-il pas?

Quant à nos compatriotes anglo-protestants, nous leur conseillons de ne pas suivre la voie où s'engage T.-D. Bouchard. Le pays a tout à gagner à ce que l'on ne prenne pas au sérieux les injures du sénateur politicien.

(*La Survivance*, Edmonton, 28 juin 1944.)

P.-E. B.

UNE VOIX DE LANGUE ANGLAISE

Senator Bouchard's charges

Sensational, Insulting and Untrue

« Senator T. D. Bouchard is a new appointee to the Canadian Senate. He has been mayor of St. Hyacinthe since 1917 and a familiar figure in Canadian politics since 1912. He made his maiden speech in the Senate chamber on Wednesday, June 21. It was truly sensational, entirely different from the restrained and moderate speeches heard in the dignified atmosphere of the Upper Chamber. The newly appointed Senator in that first speech of his in the Senate came out with serious charges against civil and religious leaders of his own province of Quebec. Those charges simply could not be ignored and have not been ignored. They have been answered clearly, unmistakably and decisively. »

Et après avoir cité plusieurs des témoignages rapportés plus haut, l'auteur conclut:

« Surely the sensational charges of Senator Bouchard have been answered. It is to be hoped that the regrettable incident is closed. We want nothing more of that kind in Canada.

(*The Prairie Messenger*, Muenster, Sask.)

C. W. K.

Quelques commentaires

Pas de légende, s. v. p.

Depuis le dégoûtement du sénateur Bouchard et la sensationnelle destitution de ce propagandiste, Canadien français à rebours, plusieurs s'efforcent de faire croire que la liberté de parole n'existe pas au pays de Québec.

Quand donc perdra-t-on ce goût des légendes ?...

C'est M. Bouchard lui-même qui se croit persécuté parce qu'il a usé de sa liberté de parole; puis c'est le confrère Jean-Charles Harvey, coupable avant aujourd'hui de propos également inopportuns et détestables; c'est le Dr Bruce, député fédéral de Toronto, qui ne perd jamais une occasion d'être désagréable aux Canadiens français; c'est ensuite Fred Rose qui, en qualité de communiste, se croit obligé de voir du fascisme partout et d'autres encore *ejusdem farinae*...

La cause de la destitution de M. Bouchard à l'Hydro-Québec et de sa déchéance dans l'opinion publique, ce n'est pas l'usage, mais l'abus qu'il a fait de sa liberté de parole.

Les tribulations de M. le sénateur ne s'expliquent pas par son audace à dire ce qu'il pensait, mais par l'incongruité avec laquelle il a formulé des faussetés très graves et des insinuations perfides. Elles s'expliquent encore davantage par l'indécence du choix qu'il a fait en allant semer au Sénat le mauvais grain de la médisance et de la calomnie contre les siens.

Encore une fois, pas de légende, s'il vous plait!...

La liberté de parole existe dans Québec autant qu'ailleurs. On en use et en abuse ici comme dans toutes les démocraties. Seuls les abus les plus scandaleux sont punis. Et c'est le cas de M. Bouchard.

L'honorable ministre de la Justice est cent fois mieux placé que MM. Bouchard, Bruce, Harvey, Rose et Hanson pour dire si l'Ordre de Jacques-Cartier est subversif ou non. C'est un homme très sérieux, qui ne recule pas devant les devoirs pénibles. Il tient en mains tout le mécanisme nécessaire à l'organisation d'enquêtes discrètes, souvent bien plus efficaces que les enquêtes d'un caractère politique et sensationnel. Entre la parole d'un homme qui sait et celle d'un homme qui ignore, j'ai pour politique de choisir celle de l'homme renseigné.

J'en ai assez des propos de politiciens habitués de parler à travers leur chapeau, même quand ils sont nu-tête...

(*L'Opinion libre*, lundi 10 juillet.)

Eugène L'HEUREUX.

« Le fondateur de nos deux religions »

Une seule citation montrera jusqu'à quel degré d'ignorance ou d'aberration — on ne sait trop quelle expression employer — M. Bouchard est tombé dans son discours.

Nous tirons ces paroles du texte officiel paru dans les Débats (vol. LXXXII, n° 28, p. 265, 1^{re} colonne):

« La différence de religion et de langue est, bien qu'il ne devrait pas en être ainsi, un champ fertile où les semeurs de discorde tra-

vailent nuit et jour, mais la plupart du temps dans l'ombre. Ils oublient que le *fondateur de nos deux religions* a dit: Soyons tous frères... »

Voilà, remarque le directeur du *Progrès du Saguenay*, M. J.-G. Lamontagne, « qui dépasse toute imagination.

« Comme si la religion fondée par le Christ n'était pas une, sainte, catholique et apostolique!

« Comme si c'était à Luther, à Henri VIII ou à Calvin et non point à l'apôtre Pierre seulement que le Christ a dit: « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église! »

« Comme si toutes les religions étaient bonnes et vraies!

« Comme si une religion sans chef visible, sans autorité, au sein de laquelle les divisions se multiplient sans cesse, pouvait être une religion fondée par Jésus-Christ!

« Comme si une religion dans laquelle la messe n'est que symbole, les ministres ne sont que de simples mortels sans caractère sacerdotal, pouvait remonter au Christ!

« Comme si deux religions aussi distantes l'une de l'autre que le ciel et la terre pouvaient avoir le même fondateur!

« Non, les protestants ne sauraient se réclamer du Christ que dans ce qu'ils ont conservé de la religion catholique. Leur prétendue réforme n'est que déformation et hérésie. »

« Ce discours est une saleté »

Il nous faut signaler, en terminant, la fière et substantielle allocution de M. Antoine Rivard, à la radio, le 29 juin, et citer brièvement quelques passages.

L'éloquent avocat québécois aborde le fond même du litige: « Enseigne-t-on mal l'histoire dans les écoles canadiennes-françaises? Y donne-t-on une version fausse des faits dans le but de soulever la haine contre les Anglais? » Le sénateur de la division des Laurentides et quelques-uns de ses amis le prétendent. Voici comment M. Rivard répond:

« M. Bouchard affirme qu'on enseigne mal l'histoire et tente une critique du manuel d'histoire du Canada des Frères des Ecoles chrétiennes, qui ne prouve rien de ce qu'il avance. Prenant ça et là dans ce manuel des phrases détachées, il essaie de conclure qu'elles constituent des contradictions. Le contexte explique parfaitement ces oppositions apparentes. Ce qui reste cependant, lorsqu'on lit ce manuel, c'est qu'il exprime la vérité et qu'en autant que les Anglais sont concernés, il est d'une justice dont certes ils ne pourraient se plaindre. M. Bouchard proteste parce qu'on enseigne dans nos écoles que le traité de Paris prohibait les lois françaises pour les remplacer par les lois anglaises, obligeait tous les Canadiens français à prêter le serment du *Test* qui impliquait l'abjuration.

« Est-ce vrai? Si telle est la vérité, — et à moins d'être aussi ignorant qu'un marchand de valises, il faut dire que c'est vrai, — si telle est la vérité, pourquoi ne pas l'enseigner? Faudrait-il, pour la sauvegarde de l'unité nationale, faire mentir les faits, écrire une bonne petite histoire à l'eau de rose où nos enfants apprendraient en souriant que nous n'avons jamais eu à livrer de combats pour rester ce que nous sommes, qu'on nous a tout accordé sans que

nous ayons eu la peine de le demander? L'histoire n'est pas un roman, elle ne doit pas non plus cacher les faits qui sont prouvés.

« L'ancien ministre de M. Godbout s'indigne de ce qu'on enseigne qu'au début de la conquête les Canadiens français avaient à se plaindre d'un gouvernement qui ne reconnaissait pas leurs droits, qui les éloignait des fonctions publiques, et qui accordait les positions d'importance à des soldats de fortune qui ignoraient le français.

« Est-ce vrai ou faux? C'est là toute la question. Si cet enseignement est faux, M. Bouchard a raison. S'il est vrai, — et à moins d'être d'une ignorance crapuleuse M. Bouchard sait que c'est vrai, — pour quelle raison ne l'enseignerait-on pas? Pourquoi cacherait-on à nos enfants les sacrifices de nos pères, leur misère, leur fidélité à leurs croyances, à leur langue, à leurs traditions, de telle sorte que cet exemple les prépare aux luttes possibles que l'avenir nous réserve? Les Frères des Ecoles chrétiennes ont-ils inventé ces faits? Cherchons, non pas parmi les historiens canadiens-français, mais parmi les écrivains, les hommes publics, les historiens de langue anglaise ce que l'on a dit et écrit à ce sujet. »

Et ici M. Rivard cite jusqu'à sept auteurs anglais: sir Henry Cavendish, R.-A. Ramsay, A.-G. Bradley, H.-C. Strand, Stephen Leacock lui-même, etc., qui corroborent l'enseignement des Frères des Ecoles chrétiennes.

Il conclut alors avec raison: « Ces hommes publics, ces écrivains, ces historiens anglo-protestants ne faisaient pas partie de l'Ordre de Jacques-Cartier et n'en subissaient certainement pas l'influence. Ils ont rapporté ces faits parce qu'ils étaient vrais. De quel droit ferait-on mentir l'histoire pour réaliser une unité qui nous préparerait lentement à l'assimilation complète? Pour sauvegarder l'unité nationale chère à l'ancien ministre de M. Godbout et à M. Godbout lui-même, va-t-il falloir déchirer soixante-quinze pages de notre histoire où sont rapportées les luttes constitutionnelles qui nous ont assuré les droits et les libertés dont nous jouissons? Pour ne pas troubler les ambitions des arrivistes qui, chez nous, croient servir leur intérêt en flattant les préjugés et les passions de la majorité, va-t-il falloir enseigner que la dispersion des Acadiens fut un petit voyage de plaisir organisé par les Français qui vivaient sur les bords de la baie de Fundy? Pour permettre que certains de nos politiciens affamés d'honneur et d'argent soient généreusement accueillis par les magnats de la finance anglaise, va-t-il devenir nécessaire d'enseigner que lorsque Haldimand fit arrêter et garder Laterrière en prison pendant trois ans et demi en lui refusant tout procès, c'était par amour pour nous et pour relever le moral de notre peuple? que lorsque Craig fit saisir le journal *le Canadien*, emprisonner Pierre Bédard, à qui il refusa tout procès pendant un an, c'était pour nous assurer la pleine jouissance de nos libertés et de nos droits? »

« Non, lorsque l'ancien ministre de M. Godbout dit que l'histoire du Canada est entre les mains de nos éducateurs un outil dont ils se servent pour faire une propagande subversive, il ment effrontément et sciemment. Il y a des pages de notre histoire qui ne doivent pas et qui ne peuvent pas susciter l'amour de l'Angleterre. Si elles sont vraies, elles doivent rester dans l'histoire du Canada, et nos enfants doivent les apprendre. L'histoire de la Révolution française, l'histoire de la persécution des catholiques sous la Troi-

sième République ne sont pas non plus de nature à nous faire admirer ou aimer la France. Et, cependant, il n'a jamais été question de supprimer ces pages de l'Histoire de France enseignée dans nos écoles. »

Un mot des sociétés secrètes: « D'ailleurs, il y a des sociétés secrètes qui, pour le Canada français, et même pour la sauvegarde de l'unité nationale, sont plus dangereuses que l'Ordre de Jacques-Cartier, s'il existe. Je suis à peu près convaincu que je n'apprendrai rien à M. Bouchard sur ce sujet. Je pourrais peut-être lui rappeler des souvenirs en lui disant qu'il existe de par le monde une société secrète qui s'appelle la franc-maçonnerie, que cette société secrète a eu vers 1909 des activités réelles au sein de la province de Québec, qu'il s'est formé ici une loge maçonnique, qui s'appelait la Loge de l'Emancipation, dont les activités et le travail tendaient surtout à obtenir l'instruction obligatoire, la gratuité des livres, pour en arriver nécessairement à la laïcisation de l'enseignement. La liste des membres de cette loge a déjà été publiée plusieurs fois. J'invite le sénateur Bouchard à la relire, ça lui rafraîchira la mémoire et les sangs.

« Mesdames, messieurs, ce discours est une saleté! Il place définitivement celui qui l'a prononcé parmi les pires ennemis de notre race. En autant qu'il est personnellement concerné, le cas de M. T.-D. Bouchard est définitivement réglé, il n'est plus mon-trable chez nous. »

Une dernière citation sur le clergé: « Notre race vient de vivre une heure triste, laide et déprimante. Cette épreuve doit nous attacher davantage aux leçons austères de courage et de fidélité, que tout le long de notre histoire nous donnent ceux-là qui, pour rester catholiques et français, ont accepté tous les sacrifices. Nous savons que si nous sommes un peuple paisible, honnête, fidèle à sa nouvelle allégeance, c'est d'abord en premier lieu à notre clergé que nous le devons. Nous savons que durant les quarante ans qui ont suivi la conquête, ce sont les humbles curés de chez nous qui, transformant en écoles primitives les asiles qui leur servaient de presbytères, ont permis que les enfants des vaincus n'entrent pas tout de suite dans l'unité nationale que réclamait alors le vainqueur. Nous savons que ce sont les prêtres et les religieuses qui après 1760, devant la disette des livres français, ont recopié à la main des manuels qui n'étaient peut-être pas des manuels uniformes, mais qui assuraient que les mêmes disciplines maintiendraient le lien qui rattache un peuple à son passé. Nous savons que c'est le clergé canadien-français qui, dans un pays pauvre, ruiné, a créé de toutes pièces l'enseignement secondaire et supérieur que dispensent aujourd'hui deux cent quatre-vingt-dix-sept écoles supérieures, vingt-six collèges classiques, vingt-quatre écoles normales. Nous nous rappelons que ce sont nos évêques et nos prêtres qui nous ont donné deux universités et les ont fait vivre jusqu'au jour tardif où d'autres ont enfin réalisé que les laïques avaient tout de même des obligations dans ce domaine. Nous nous rappelons l'œuvre magnifique accomplie ici par ces admirables communautés religieuses qui, depuis Marie de l'Incarnation et Marguerite Bourgeoys, forment des femmes et des mères dont l'instruction, l'éducation et la formation valent bien celles des C. W. A. C... »

Tout le discours serait à citer. Il mérite d'être publié en entier.

Aperçu de l'affaire Bouchard

d'après l'*Opinion* de Hull

1. Le 21 juin, le sénateur T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe, dénonce au Sénat l'Ordre de Jacques-Cartier fondé, prétend-il, sous l'égide du clergé catholique et qu'il accuse de fomenter une révolte dans le Québec.

2. L'honorable M. Duplessis nie les affirmations de M. Bouchard et demande qu'il soit aussitôt destitué de la présidence de l'Hydroélectrique. Des protestations et des demandes semblables s'élèvent de toutes parts.

3. L'honorable M. Godbout se dissocie de M. Bouchard et annonce sa destitution. Tous ses ministres l'appuient.

4. M. F. Dorion, député indépendant de Charlevoix-Saguenay, répudie aux Communes le sénateur des Laurentides qu'il appelle le Quisling de Québec.

5. La plupart des journaux anglais appuient M. Bouchard et traitent M. Dorion de fasciste parce qu'il l'a critiqué.

6. S. Em. le cardinal Villeneuve condamne le discours de M. Bouchard au congrès eucharistique de Saint-Hyacinthe devant une immense foule.

7. Le sénateur Cyrille Vaillancourt réfute au Sénat le discours de son collègue et quitte son bureau comme associé.

8. M. Bouchard maintient ses affirmations et demande à ses amis de voter pour M. Godbout à qui, dit-il, on a forcé la main.

9. Le député communiste Fred Rose demande une enquête royale sur l'Ordre de Jacques-Cartier. Le ministre de la Justice répond qu'il n'y a pas lieu d'enquêter. Les chefs communistes et leurs journaux lancent une campagne en faveur de cette enquête.

Pour compléter ce dossier paru le 30 juin, ajoutons les faits suivants :

10. Aux élections à la mairie et au conseil municipal de Saint-Hyacinthe, pour la première fois depuis quarante ans le groupe de l'ancien maire ne présente aucun candidat. Ses adversaires sont tous élus par acclamation.

11. *Le Jour*, par la plume de son directeur, M. Jean-Charles Harvey, et de ses rédacteurs, consacre une grande partie de son numéro à la défense de M. Bouchard.

12. Au Parlement plusieurs députés de langue anglaise réclament l'enquête demandée d'abord par les communistes. M. Saint-Laurent répond qu'il a pris les informations nécessaires et que cette demande n'est pas justifiée.

13. Le Conseil de l'Institut Démocratique Canadien, réuni en assemblée spéciale, accepte la démission, comme gouverneur suprême, de son fondateur, M. Bouchard.

14. M. Antoine Rivard, C. R., dans un vigoureux discours à la radio, prend la défense de ses compatriotes odieusement vilipendés.

15. M. Bouchard déclare dans son journal *le Clairon* qu'il quitte la vie municipale de Saint-Hyacinthe pour une tâche plus importante à laquelle l'appellent ses devoirs comme « citoyen de sa province et de son pays ». On annonce que *le Clairon* paraîtra maintenant à Montréal.

16. La Chambre de Commerce des Jeunes de Saint-Hyacinthe enlève à l'ancien maire son titre de membre honoraire.

17. La Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec désavoue, par son Conseil d'administration, le discours de M. Bouchard.

18. Le pasteur Shields, de Toronto, bien connu à travers tout le pays pour ses campagnes anticatholiques, se solidarise avec le sénateur Bouchard.

19. Le débat sur la motion au sujet d'un manuel d'histoire unique se clôt le 19 juillet. L'auteur de la motion, le sénateur David, reproche à son collègue d'avoir manqué de loyauté envers ses compatriotes. M. Bouchard lui réplique qu'il est en famille, au Sénat.

— 20 juillet 1944

PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

176. *La Mission sociale de l'hygiène.*
Dr J.-A. Baudouin
177. *Les Associations ouvrières au Canada.* E. S. P.
178. *Rotary et Maçonnerie.* E. S. P.
179. *L'Indissolubilité du mariage.*
R. P. E. Jombart, S. J.
180. *Le Tourisme source de richesse.*
Eugène L'Heureux
181. *La Vaccination antituberculeuse.*
Dr J.-C. Bourgoïn
182. *L'Utilisation des sous-produits de la pêche.*
Joseph Risi
- 183-184. *La Paroisse au Canada français.*
R. P. Adélaré Dugré, S. J.
185. *L'Eglise, nos maux sociaux et l'ouvrier catholique.*
Abbé J.-Ad. Sabourin et R. P. Schelpe, S. J.
186. *L'Industrie chimique et le Canada.*
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
187. *Le Travail des jeunes filles.*
Mme W. Raymond
188. *Les Communautés religieuses et la Cité.*
Juge C.-E. Dorion
189. *Les Œuvres dans la Cité.*
R. P. Bonhomme, O. M. I.
190. *Le Syndicalisme catholique canadien.* E. S. P.
191. *La Semaine sociale de Chicoutimi.*
Wilfrid Guérin
192. *L'Eglise et la question syndicale.*
PP. Arendt et Muller, S. J.
193. *Nos Orphelins.* Soeur Allaire, etc.
- 194-195. *Encyclyque sur l'éducation de la jeunesse.*
S. S. Pie XI
196. *L'Enseignement religieux.* S. G. Mgr Ross
197. *La Semaine du dimanche.* XXX
199. *La Préférence aux Syndicats catholiques.* XXX
200. *Pour le bon journal.*
Abbé A. Robert et O. Héroux
201. *Le Sens catholique.*
E. Mercier et G. Ladouceur
- 204-205. *Instruction ou Education.* Esdras Minville
206. *En Russie soviétique.* E. S. P.
- 207-208. *Manuel antibolchevique.* E. S. P.
209. *La Participation des laïques à l'apostolat.*
Antonio Perrault
- 210-211. *L'Encyclyque « Quadragesimo anno ».*
S. S. Pie XI
212. *Le Mariage chrétien.* R. P. Adélaré Dugré, S. J.
- 214-215. *L'Etat et le mariage.* Juge C.-E. Dorion
216. *L'Activité sociale des prêtres de Belgique.*
R. P. Albert Muller, S. J.
- 217-218. *Cahier anticommuniste.* E. S. P.
219. *Pour la colonisation.* E. S. P.
220. *Le Rêve communiste.*
R. P. Thomas-M. Lamarche, O. P.
221. *Pour la Paix.* E. S. P.
225. *La Profession agricole.*
Abbé Georges-M. Bilodeau
226. *Les Opérations de Bourse et leur moralité.*
R. P. Bournival, S. J.
227. *Le Retour de la mère au foyer.*
Rde Sr Gérin-Lajoie
228. *La Place des enfants n'est pas au cinéma.*
E. S. P.
230. *L'Action catholique et l'Épargne populaire.*
E. Poirier et W. Guérin
- 232-233. *Pour la Restauration sociale au Canada.*
E. S. P.
237. *L'Agriculture, base économique d'une nation.*
Abbé Edouard Beauvoïn
238. *L'Œuvre de la Colonisation.* Esdras Minville
241. *L'Encyclyque « Quadragesimo anno ».*
Abbé Philippe Perrier
242. *La Doctrine sociale de l'Eglise et la C. C. F.*
Mgr Georges Gauthier
- 243-244-245. *La Mouillage du capital.*
Adrien Gratton
- 251-252. *Journées anticommunistes — I.* E. S. P.
253. *Journées anticommunistes — II.* E. S. P.
- 254-255. *La Menace communiste au Canada.*
R. P. Archambault, S. J.
257. *Le Chômage de la jeunesse.* E. S. P.
- 258-259. *Déclaration — Statuts.*
Ligue de la Classocratie
261. *L'Apôtre laïque.* R. P. Th. Pintal, C. S. R.
262. *Le Komintern.* Entente Internationale
263. *L'Encyclyque « Immortale Dei ».*
S. S. Léon XIII
264. *Allocutions familiales.* Claire Hoffner
265. *Les Relations avec Moscou.* E. S. P.
266. *La Crise libératrice.* R. P. Albert Muller, S. J.
267. *Le Syndicalisme catholique au Canada.*
R. P. Archambault, S. J.
- 269-270. *Les vingt-cinq ans de l'E. S. P.*
En collaboration
272. *Comment établir l'organisation corporative au Canada.*
Esdras Minville
273. *L'Orientalion professionnelle.*
Abbé Irénée Lussier
- 274-275. *Pour le Christ-Roi et contre le communisme.* E. S. P.
276. *Les Exercices spirituels.*
R. P. Archambault, S. J.
277. *Petit Catéchisme anticommuniste.*
P. Richard Arès, S. J.
278. *La Vérité sur l'Espagne.*
Cardinal Isidro Goma Tomas
279. *L'Action catholique spécialisée.*
R. P. Adrien Malo, O. F. M.
- 280-281. *Encyclyques « Divini Redemptoris » et « Mit brennender Sorge ».* S. S. Pie XI
282. *La Formation sociale dans nos collèges classiques.* Abbé Damien Robert
283. *Le Vendredi saint de l'Eglise d'Espagne.*
Secrétariat des C. M.
284. *La Coopération économique.*
Abbé L. Beauregard et Jean-B. Cloutier
285. *Le Syndicalisme national catholique.* E. S. P.
286. *La Malfaisance du capitalisme actuel.*
Abbé Georges Côté
287. *L'Action catholique au Canada.*
R. P. Archambault, S. J.
288. *Le Problème rural.* Nos Evêques
- 289-290. *Catéchisme de l'organisation corporative.*
P. Richard Arès, S. J.

PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

291. *Encyclique « Libertas praestantissimum »*. S. S. Léon XIII
 292. *Jeunesse et politique* Jean Filion
 293. *Pour que vive notre français*. P. Gabriel La Rue, S. J.
 294. *L'Action catholique et les religieuses*. R. P. Archambault, S. J.
 295. *Petit Catéchisme d'éducation syndicale*. P. Richard Arès, S. J.
 296. *L'Industrie dans l'économie du Canada français*. Olivar Asselin
 297. *Pour un ordre nouveau*. Mgr Desranleau et le Cardinal Villeneuve
 298. *Mentalité communiste*. Mgr J. T. McNicholas
 299. *Lettres pastorales collectées sur la tempérance*. Nos Evêques
 300. *La Nationalisation des entreprises*. Mgr Wilfrid Lebon
 303. *Une enquête sur le communisme à Québec*. Edouard Laurent
 304. *Un pays qui a ruralisé son enseignement primaire*. François-Xavier Boudreau
 305. *L'Eglise et les grands problèmes de l'heure présente*. S. Exc. Mgr Carton de Wiart
 306. *La Corporation professionnelle*. Maxim. Caron
 307. *La Législation anticommuniste dans le monde*. E. S. P.
 308. *La Paix* S. S. Pie XII
 309. *L'Espagne au sortir de la guerre*. R. P. Joseph Ledit, S. J.
 310. *Lettre encyclique « Summi Pontificatus »*. S. S. Pie XII
 311. *Tempérance* Dr Jean-Charles Miller
 312. *Vers un ordre nouveau par l'organisation corporative*. F.-A. Angers, L.-M. Gouin, E. Gibeau, M. Caron, R. Arès, S. J.
 313. *La Canalisation du Saint-Laurent*. Paul-Henri Guimont
 314. *Notre relèvement économique*. R. P. Archambault, S. J.
 315. *L'Eglise et l'ordre social*. Episcopat américain
 316. *Notre dimanche chrétien*. S. Exc. Mgr Anastase Forget
 317. *Le Samaritanisme moderne ou Service social*. R. P. Emile Bouvier, S. J.
 318. *Radicalisme moderne*. R. P. Joseph Ledit, S. J.
 319-320. *La Jeunesse et l'Action catholique*. R. P. Archambault, S. J.
 321. *Le Racisme* R. P. Arthur Caron, O. M. I.
 322. *Les Jésuites*. Jean Guiraud
 323. *L'Education nationale*. Abbé P.-Em. Gosselin
 324. *Les Religieux et l'Action catholique*. R. P. Archambault, S. J.
 325. *La Reconstruction de la France* E. S. P.
 326. *La Communion des saints. (Allocutions et lettres — I)* S. S. Pie XII
 327. *La Situation démographique de la France*. Georges Pernot
 328. *La Restauration sociale* Nos Evêques
 329. *Les Bases d'une paix juste. (Allocutions et lettres — II)* S. S. Pie XII
 330. *Causeries sur les encycliques* E. S. P.
 331. *L'Esprit de l'Action catholique d'après Pie XII* R. P. Archambault, S. J.
 332. *Par delà les guerres*. R. P. Joseph Ledit, S. J.
 333. *La Restauration de la famille française*. E. S. P.
 334. *La Société contemporaine*. Abbé A. Roux
 335. *L'Ordre nouveau. (Allocutions et lettres — III)* S. S. Pie XII
 336. *L'Action catholique et la politique* Léo Pelland, C. R.
 337. *La Franc-Maçonnerie* S. S. Léon XIII
 338. *Charte du Travail*. E. S. P.
 339. *L'Assistance à l'Enfant sans Soutien (Trois-Rivières)*. Abbé Charles-Edouard Bourgeois
 340. *Sa Sainteté le Pape Pie XII. (Lettre pastorale collectée et mandement)*. Nos Evêques
 341. *Providence divine. (Allocutions et lettres — IV)* S. S. Pie XII
 342. *Le Travail féminin et la guerre* E. S. P.
 343. *Qu'est-ce qu'un catholique pratiquant ?* S. Exc. Mgr Courcheane
 344. *Jubilé épiscopal. (Allocutions et lettres — V)*. S. S. Pie XII
 345. *Le Droit de Suffrage*. Georges Pelletier
 346. *L'Expérience communiste sociale en Russie*. B. S.
 347. *L'Organisation corporative au service de la démocratie*. Maximilien Caron
 348. *Les Bienfaits du mariage. (Allocutions et lettres — VI)* S. S. Pie XII
 349. *Les Associations nées*. Mgr Desranleau
 350. *Petit Guide moral du législateur*. P. Richard Arès, S. J.
 351. *Le Problème des jeunes qui ne fréquentent plus l'école*. J. O. C.
 352. *Le plus grand péril*. R. P. Archambault, S. J.
 353. *Ce Secrétariat permanent d'Education*. R. F. Léopold, C. S. C., M. A.
 354. *Message de Noël 1942. (Allocutions et lettres — VII)*. S. S. Pie XII
 355. *L'Organisation corporative portugaise*. Oliveira Salazar
 356. *Les Sources de l'Action catholique*. R. P. Archambault, S. J.
 357. *Le Rôle du gérant municipal*. G.-E. Marquis
 358. *L'Epargne* J.-M. Leduc, N. P., A. Rioux
 359. *Soucis de l'Eglise. (Allocutions et lettres — VIII)* S. S. Pie XII
 360-361. *Pour un Ordre meilleur* R. P. Archambault, S. J.
 362. *Les Allocutions familiales au Canada* Mlle D. H. Stepler
 363. *Message au monde entier. (Allocutions et lettres — IX)* S. S. Pie XII
 364. *Qui réorganisera l'Europe ?* Théodore Aubert
 365. *L'Eglise et le nationalisme*. P. Richard Arès, S. J.
 366. *Tout un peuple se dresse...* E. S. P.

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

L'École Sociale Populaire laisse à chacun de ses collaborateurs la responsabilité de ses écrits.

